128e ANNÉE
NO 42
MERCREDI
11 FÉVRIER 1981
7 CAHIERS
144 PAGES
45c

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Histoire de la ville de SAINT-HYACINTHE
(page C-5)

SOMMAIRE
Annonces classées D-9 à D-12
La Pensée de Bagot C-1 à C-4
Du loisir pour tous B-8
Recettes D-4
Spectacles C-10-C-11
Sports B-1 à B-9
Télévision C-8
Avis de décès A-11
Quelques pages...C-9

Des bénévoles en fête!

La fête annuelle des bénévoles à Saint-Hyacinthe vient d'être présentée sous sa nouvelle formule. Neuf citoyens et un organisme ont reÇu l'Ordre du mérite de la ville. (Photo-reportage page B-10)

Eau potable:
- Consommation très élevée ou gaspillage?
- $10 millions pour un bassin d'ozonation!
(page A-3)

A lire cette semaine

Le PAQ I coûtera $4 000 000
(page A-5)

L'expo 1981 ouvert pour dix jours
(page A-2)

Un pollueur lourdement pénalisé
(page A-3)

Investissements de $6 millions d'ici 1982...
(page A-3)

Régionales

De l'argent pour les loisirs de Saint-Denis
(page B-10)

C'est parti pour le 175e!
(page B-10)

Charbonneau choisi dans Verchères
(page B-10)

Bibliothèque de Ste-Madeleine
(page D-2)

L'exposition de S.-Césaire
(page D-2)

Saint-Hilaire:
Mort tragique d'un bambin
(page A-8)

Les vols par effraction à la hausse
(page A-8)

Danger!

Des trous percés dans la glace sur la rivière
(page A-3)

Un jeune de 7 ans sauve un compagnon
(page A-5)

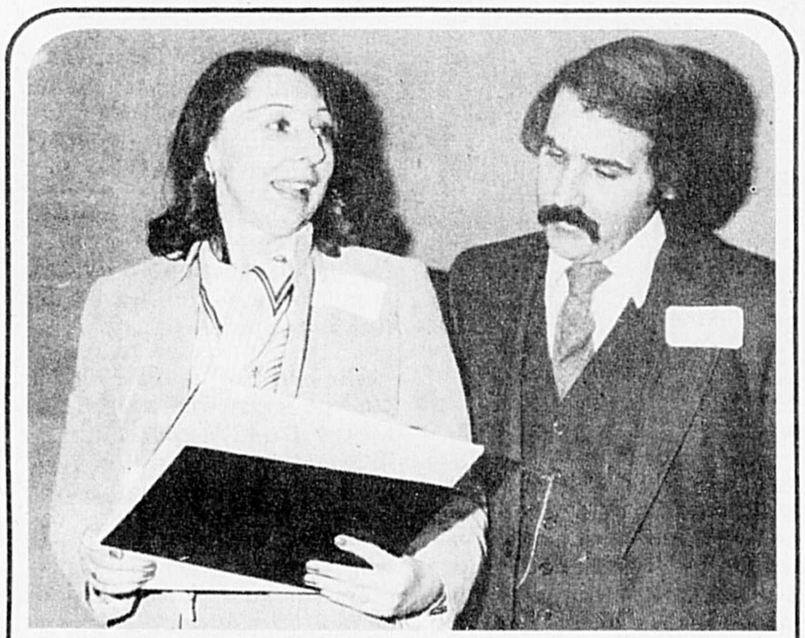

VENTEXPORT
(page A-9)

(page A-2)

Un exemple de courage

Claude Brunet, dont la photo apparaissait en première page de la dernière édition sans légende appropriée à cause d'un incident technique, était de passage à Saint-Hyacinthe dans le cadre de la journée des malades à l'Hôtel-Dieu. Il constitue un exemple de courage à plus d'un titre. (page A-2)

Spécial S.-Césaire

Trente-cinq années de travail

La compagnie Idéal, de Saint-Césaire, est au service de l'agriculture de la région depuis maintenant trente-cinq ans. (Photo-reportage page D-1)

Cahier spécial

La tradition bien implantée de ce cahier permet, année après année, de refaire le plein pour ceux qui ont déjà vécu l'expérience et de mieux se préparer pour ceux qui envisage ce garnd départ dans la vie.

RUMEURS DE MA VILLE

Bonne nouvelle pour tous ceux qui trouvaient que Dame Rumeur avait bouffé du lion, la dernière fois, la "vieille bougresse" est nettement de meilleure humeur cette semaine. C'est vrai que l'affaire X (on fait comme le conseil, on n'en parle plus) a été évacuée du décor. Ainsi, ne se refusant rien, la vieille a décidé de débuter cette petite chronique avec l'humour bien particulier du ministre Denis de Belleval qui, malgré ses dehors austères (snob, disent certains), est capable d'en pousser des rigolottes. La plus drôle, c'est à un représentant municipal qu'il l'a poussée, lors de son passage à Saint-Hilaire. Au monsieur qui se plaignait des négociations difficiles avec Hydro-Québec, le ministre a répondu, sourire en coin: "Vous savez ce qu'on devrait faire, c'est de nationaliser l'Hydro".

* * *

La preuve que la "vieille" est de bon poil, c'est qu'elle va même jusqu'à présenter ses plus plates excuses à ses fans qu'elle a induits en erreur, la semaine dernière, en parlant d'investissements de $3 millions chez Canada Packers, plutôt que de $6 millions. Les $3 millions, bien sûr, c'était seulement pour la construction de l'usine, mais faut dire que le secret était tellement bien gardé à la Corporation de promotion industrielle qu'on n'a donné seulement ce qu'on avait appris. Ce qu'on savait déjà cependant, c'est que le MEER ne serait pas généreux cette fois, lui qui aime bien faire sonner les trompettes quand il verse de précieux sous. On a essayé de connaître les raisons du refus du MEER, mais chez Canada Packers, on s'est contenté d'un "pas de commentaire" assez révélateur.

* * *

Plusieurs lecteurs taxent Dame Rumeur de rechercher le petite "bibitte" noire qui se cache derrière tous les événements. Pourtant, même si elle a pu choquer certains agents de la Sûreté du Québec de Saint-Hyacinthe , il y a quelques semaines, il n'en demeure pas moins qu'elle s'est aperçue que le déneigement de la cour de stationnement du Palais de Justice n'avait pas encore été fait lundi après-midi, plusieurs heures après la tempête de neige qui s'est abattue dimanche dans la région.Ce retard serait-il dû à des restrictions budgétaires du ministère de la Justice ou à un simple oubli du déneigeur ? Dame Rumeur donne le bénéfice du doute au déneigeur qui devait avoir passablement de travail cette journée-là ...n'est-ce pas là une bonne action de la part de Dame Rumeur!

* * *

Plusieurs malades, qui doivent se rendre à l'urgence du centre hospitalier Honoré-Mercier, se plaignent d'attendre des heures avant qu'un médecin puisse les examiner.Comment cela se passerait-il s'il n'y avait pas à Saint-Hyacinthe deux cliniques d'urgence pour accueillir les patients qui ne désirent pas se rendre à l'hôpital? A plusieurs reprises, ces dernières ont dû fermer leurs portes parce qu'il y avait trop de personnes à l'intérieur et que le médecin de garde ne pouvait suffir à la tâche... Cet incident s'est reproduit lundi en soirée alors que la grippe a occasionné pas mal de travail aux médecins de garde ! En était-il de même à Honoré-Mercier ?

* * *

Un petit tour sur la scène constitutionnelle canadienne maintenant. Vous savez, cette belle engueulade en règle qui a des échos jusque dans la digne Grande-Bretagne! Paraît-il que le député fédéral de Saint-Hyacinthe n'est pas heureux, heureux de la tournure des événements et surtout de voir l'Ontario de Bill Davis se défiler du bilinguisme institutionnel. M. Ostiguy est d'accord pour le rapatriement, mais il est aussi d'accord pour imposer le bilinguisme à la province voisine. On l'a rencontré pour causer de tout cela, avant son départ pour le Bengla Desh où il participe à la réunion des ministres de l'Agriculture des pays du Commonwealth, et on vous recause de ses idées sur le sujet, la semaine prochaine.

* * *

Un petit mot aussi sur cette bonne vieille Yamaska et surtout sur le gaspillage d'eau potable qui règnerait à Saint-Hyacinthe, selon le conseiller Letarte. Même si ce dernier se défend bien d'être un partisan de l'installation de compteurs d'eau dans toutes les maisons, il a tout de même ressorti l'idée au conseil, la semaine dernière. Et M. Letarte a un allié de taille, à l'hôtel de ville, en la personne du directeeuur des services techniques, André Boucher, qui croit que c'est la solution qui s'impose pour discipliner un peu les Maskoutains. La ville a passé un règlement pour réduire le gaspillage d'eau durant l'été, mais les gens s'en foutent royalement, dit-il. Et pourtant, ils devraient être conscients que ce sont eux qu'ils pénalisent, fait-il observer justement. Bizarre tout de même que dans une ville où l'on crache sur l'eau du robinet, on consomme autant du précieux liquide. A méditer sérieusement, en faisant votre lavage ou en prenant votre douche!

INTER LOTO
Tirage
6 février 1981
Le détenteur du billet portant le numéro 424214 gagne $250,000. Ceux dont les billets se terminent par les cinq derniers chiffres, $2,500.; ceux par les quatre derniers, $250 et ceux par les trois derniers, $50 et des deux derniers, $10.

Les numéros non décomposables pour les lots de $25,000:
442846 - 842465
464562
Numéros mobiles gagnants:
96572, ($2,500);
5096, ($250);
439, ($50).

PROVINCIAL
Le détenteur du billet portant le numéro 1289317 gagne $500,000. Ceux dont les billets se terminent par les six derniers chiffres, $50,000.; ceux par les cinq derniers, $1000 et ceux par les quatre derniers, $100 et des trois derniers, $25. et les deux derniers $10.

LOTO PERFECTA 6-36
Les 6 numéros gagnants sont:
8, 21, 25, 27, 34, 35
No complémentaire: 29

MINI LOTO

6 février 1981
144731

Tous les billets gagnants de $250. et $50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Numéro complet gagne $50,000
Les cinq derniers chiffres gagnent 5,000
Les quatre derniers chiffres gagnent $250
Les trois derniers chiffres gagnent $50
Les deux derniers chiffres gagnent $5

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

NOUS ASSURONS
maison, commerce, biens personnels
auto, industrie, divers

GAGNON & AUGUSTIN INC. ASSURANCES

695, ave Sainte-Anne (coin Girouard)
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 5G4
Tél.: 773-2567
Beloeil: 467-5815
COURTIERS
• Établie depuis 1944
ÉDIFICE PLACE D'ASSURANCES

HEURES DE BUREAU: Lundi: 8 h 30 à 17 h - jeudi: 8 h 30 à 20 h
mardi, mercredi, vendredi: 8 h 30 à 16 h 30
(ouvert le midi et jeudi soir)

MRC

Saint-Hyacinthe propose l'alliance d'une trentaine de municipalités

Par Alain Rodier

La municipalité régionale de comté, idéale pour la ville de Saint-Hyacinthe, serait composé d'une trentaine de municipalités des environs qui ont Saint-Hyacinthe "comme centre de gravité, tant sur le plan commercial qu'industriel ou institutionnel".

Telle est la recommandation, contenue dans le mémoire que la ville a fait parvenir au comité de consultation Richelieu, mémoire dont les grandes lignes ont été dévoilées par le conseiller Huguette Corbeil-Pothier, lors de la séance du conseil de la semaine dernière.

Après la séance de consultation publique, tenue à la mi-janvier, la ville avait fait part de son intention de faire équipe avec toutes les municipalités qui étaient intéressées à faire équipe avec elle dans la future MRC.

Mais depuis, la ville a changé son fusil d'épaule et a décidé d'opter plutôt pour une MRC qui regrouperait la majorité des municipalités, situées dans le territoire desservi par la Commission scolaire régionale de l'Yamaska.

La future MRC de Saint-Hyacinthe comprendrait donc la dizaine de municipalités qui ont dévoilé leur préférence envers Saint-Hyacinthe, le 14 janvier, telles Sainte-Rosalie, Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, La Présentation, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Damase, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Barnabé-Sud et Saint-Pie, en plus de certaines municipalités comme Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, la paroisse de Saint-Pie et le village de Sainte-Madeleine qui n'avaient pas encore rendu leur décision ou voulaient faire équipe avec une autre MRC.

La ville a également décidé d'inclure, dans le lot, les municipalités comme Saint-Hugues, Saint-Liboire, Sainte-Hélène, Saint-Nazaire ou Upton qui avaient pourtant fait connaître leur intention de former une MRC composée de l'ancien comté de Bagot.

Bien plus, Saint-Hyacinthe a résolu de "courtiser" certaines municipalités telles Saint-Denis, Saint-Charles ou Saint-Jude, qui se sont déjà prononcées en faveur de la formation d'une MRC à caractère rural dans le Bas-Richelieu.

Mais tout cela, ce ne sont que des suggestions au comité de consultation qui entreprendra, avant longtemps, des négociations avec les diverses municipalités pour la création des futures MRC.

Ce qui est évident toutefois, c'est le statut de Saint-Hyacinthe comme "centre de gravité" d'une future MRC. Ce qui est évident aussi, c'est que l'alliance avec Saint-Hyacinthe va de soi pour certaines municipalités qui ont déja des ententes avec la ville. C'est le cas, par exemple, pour le village de Sainte-Rosalie qui a des ententes pour les services d'aqueduc et d'incendie, pour la paroisse Notre-Dame (incendie) et pour Saint-Thomas d'Aquin et La Présentation (aqueduc).

Pour le reste, on devra s'asseoir à la table de négociations avec le comité de consultation.

Sainte-Madeleine reluque du côté de Saint-Hilaire

Par Alain Rodier

Même si le sentiment d'appartenance envers Saint-Hyacinthe demeure une chose bien concrète à Sainte-Madeleine, les autorités municipales du village ont décidé de faire de petites "infidélités" à leurs voisins maskoutains et de faire plutôt équipe avec Saint-Hilaire, dans l'aventure des municipalités régionales de comté.

Tel est le verdict auquel sont arrivés les membres du conseil municipal de Sainte-Madeleine, à l'issue de leur séance du 6 janvier dernier, portant sur la question des MRC.

Mais la décision n'aura pas été facile à prendre, semble-t-il, puisque l'idée de faire cause commune avec Saint-Hilaire et d'autres municipalités de la rive sud l'a emportée de justesse, trois conseillers se prononçant en faveur de cette "liaison" et deux contre. Ont entériné l'alliance, les conseillers André Bernard, Denis St-Laurent et Laurier Dion, pendant que leurs collègues André Labrecque et Denis Flibotte enregistraient leur dissidence.

Par la même occasion, les élus municipaux de Sainte-Madeleine ont donc rejeté les conclusions de la firme Urgel Delisle et Associés qui avait dressé un dossier sur le sentiment d'appartenance et les liens socio-économiques des différentes municipalités du comté de Saint-Hyacinthe, document de travail qui suggérait une alliance avec Saint-Hyacinthe.

Mais, il faut bien dire que l'étude, tout en rappelant les liens traditionnels qui unissaient les deux municipalités, soulignait également que le sentiment d'appartenance se portait de plus en plus vers Saint-Hilaire.

A Sainte-Madeleine, on a donc opté pour une MRC qui comprendrait en plus du village, les municipalités de Mont Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Mathieu de Beloeil, Otterburn Park, McMasterville, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Bruno.

Et ce ne sont pas les raisons qui manquent pour expliquer ce choix puisque Sainte-Madeleine est déjà liée avec ces municipalités par des ententes bien concrètes, comme dans le cas de l'alimentation en eau potable via le Comité intermunicipal de la Vallée du Richelieu, et qu'elle fait partie de la Commission scolaire de l'Argile Bleue, par exemple.

Seul point où il risque d'y avoir des tiraillements, c'est que la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine a décidé pour sa part de faire équipe avec Saint-Hyacinthe et que la loi 125 sur l'aménagement du territoire stipule bien qu'il n'est pas question de jouer à saute-mouton et qu'il devra y voir une continuité dans le territoire des futures MRC.

Les deux municipalités de Sainte-Madeleine ont fait valoir leur point de vue respectif et ce sera probablement au tour du comité de consultation Richelieu à rendre son verdict et à trancher le "l itige".

Un réconfort pour les malades

Le dimanche des malades, organisé par les dames auxiliaires bénévoles de l'Hôtel-Dieu, a été une grande réussite cette année encore. En effet, le dimanche 8 février, la chapelle de l'Hôtel-Dieu a été le lieu de rendez-vous de centaines de personnes. Les malades, leurs parents et amis ont pris part à une célébration riche en émotions. M. Claude Brunet, président du comité provincial des malades, a parlé de façon admirable en livrant un témoignage d'amour. La fête fut, sans aucun doute, un réconfort pour tous les malades de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

L'exposition de Saint-Hyacinthe passe de sept à dix jours en 1981

L'exposition de Saint-Hyacinthe aura lieu, cette année, du vendredi 24 juillet au dimanche 2 août inclusivement, soit dix jours au lieu de sept.

Cette décision a été rendue nécessaire étant donné l'affluence de visiteurs de l'extérieur de la région durant les fins de semaine.

En 1980, plus de 154 000 personnes ont franchi les tourniquets de l'exposition de Saint-Hyacinthe et l'objectif pour 1981 a été fixé à 190 000.

Les locataires de stand peuvent communiquer avec le secrétariat de l'exposition pour de plus amples renseignements à 773-9307.

CENTRE DE LA PHOTO MAXI-COULEUR

SERVICE
PHARM - MAXI
SUPER
ESCOMPTES
VINCENT CHARTIER

V. CHARTIER, A. RICHER, N. BOUSQUET, propriétaires

Centre d'achats Les Galeries St-Hyacinthe rue Laframboise, tél.: 773-7415
1312 DES CASCADES Tél.: 773-8447
2665, Sainte-Anne tél.: 773-8449 ouvert jusqu'à minuit tous les jours

OUVERT
Lundi - mardi - mercredi 9 h à 18 h
Jeudi - vendredi 9 h à 21 h 30
Samedi 9 h à 17 h 30

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h 30
Samedi de 8 h 30 à 17 h 30
Dimanche fermé

OUVERT
Lundi au samedi de 8 h à minuit
Dimanche de 9 h à minuit

SPÉCIAL:
réimpressions couleur
4 pour 99¢
en vigueur du 28 janvier au 28 février 81

Lors du traitemen. d'un film couleur, obtenez le double de vos photos.
5¢ la copie.

Nous vous donnons
$1 BUDGET PLUS
en apportant vos films pour la finition de photo ou pour achat d'un film.

MEILLEURS PRIX EN VILLE

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Gaspillage d'eau potable

Le conseiller Letarte sonne l'alarme

Par Alain Rodier

Croyez-le ou non, même si de plus en plus de gens répugnent à s'abreuver avec l'eau de la Yamaska, la consommation d'eau potable à Saint-Hyacinthe dépasse nettement la consommation moyenne, observée dans la plupart des villes du Québec.

Tenez-vous bien, chaque personne consommerait pas moins de 100 gallons d'eau par jour à Saint-Hyacinthe, alors que dans des municipalités comme Laval ou Drummondville, on en consomme en moyenne un peu plus de 50 gallons. Malgré la méfiance de certains pour l'eau du robinet, chaque résidence de Saint-Hyacinthe dépenserait en moyenne plus de 500 gallons d'eau quotidiennement.

Ces chiffres pour le moins percutants, c'est le conseiller Emilien Letarte qui en a fait état, lors de la séance du conseil du 2 février, au milieu de l'indifférence générale ou presque.

Le conseiller du quartier 6, après avoir vérifié auprès de diverses sources ces chiffres, a décidé de sonner l'alarme pour amener les Maskoutains à prendre conscience du gaspillage invraisemblable d'eau potable qui aurait cours à Saint-Hyacinthe.

Par la même occasion, le conseiller de l'ADM a rendu publics certains chiffres pour le moins étonnants, concernant la répartition des coûts de l'eau potable. Selon ses données, le secteur résidentiel consommerait seulement 66,41% de l'eau produite dans une année, alors qu'il acquitterait 80% de la facture totale. Le secteur industriel serait le grand gagnant dans tout cela puisqu'il consommerait près de 25% de l'eau et n'en payerait que 15,5%. Quant aux municipalités environnantes qui sont approvisionnées par Saint-Hyacinthe, elles n'acquitteraient que 4,5% de la facture totale tout en consommant près de 9% de la production annuelle.

En 1980, l'usine de filtration a "produit" 2 238 420 000 gallons d'eau. Le secteur industriel en a consommé 550 689 237 gallons et les municipalités environnantes 201 110 600 gallons. Ça ce sont des chiffres connus et le conseiller Letarte en déduit donc que le secteur résidentiel a consommé pour sa part 1 486 620 163 gallons durant la dernière année.

Pour chaque jour de l'année, on en arrive donc à une consommation totale de 6 132 658 gallons, dont 4 072 932 gallons ont été utilisés par le secteur résidentiel, 1 508 738 gallons par le secteur industriel, et 550 988 gallons par les municipalités environnantes.

Quant aux revenus, encaissés par la ville en 1980, le secteur industriel aurait déboursé $202 974. pour l'eau, les municipalités environnantes acquittant $57 774 et les résidents $1 047 743, pour un revenu total de $1 308 491.

Selon les calculs de M. Letarte, le secteur résidentiel aurait donc défrayé 0,70$ par 1 000 gallons tel que prévu par le taux de taxe, alors que les industries et les municipalités environnantes auraient versé respectivement 0,368$ et 0,287$ par 1 000 gallons. Pourtant, dans ces deux derniers cas, le taux de la taxe d'eau était fixé à 0,45$ par 1 000 gallons en 1980.

Compteurs d'eau

Il y a donc quelque chose qui cloche sérieusement dans tout cela, conclut le conseiller du quartier 6: soit que la ville n'est pas payée entièrement pour l'eau qu'elle produit ou soit qu'il y ait de sérieuses fuites d'eau dans le réseau.

M. Letarte en est convaincu, il y a des industries qui utilisent plus du double d'eau que ce qu'elles paient à la ville. Sans citer de cas précis, il avoue que certaines entreprises qui consomment trois fois plus d'eau que d'autres petites usines n'ont même pas de compteur.

La première chose à faire, selon lui, c'est d'installer des compteurs d'eau dans les quelque 350 industries, commerces et maisons à appartements (plus de 3 logements) que compte Saint-Hyacinthe. "Et ça ne coûterait rien à la ville parce que ce sont les propriétaires qui paieraient leur compteur".

Mais il assure tout le monde qu'il n'est pas partisan de l'installation de compteur dans toutes les maisons. Pour lui, il faut d'abord y aller par phases et régler dans l'ordre le cas des industries, des commerces et des "blocs". Si ce n'est pas suffisant, ajoute-t-il, on étudiera la possibilité d'installer des compteurs dans les maisons.

Lussier réplique

Les chiffres, dévoilés par Emilien Letarte, ont produit leur petit effet à l'hôtel de ville. Son collègue Claude Lussier, absent au moment de ces révélations, n'a pas été long toutefois à se poser de sérieuses questions sur les calculs de son confrère.

Par exemple, dit le conseiller du quartier 7, M. Letarte a fait toute une erreur de calcul en fixant à 500 gallons par jour la consommation de chaque résidence. Pour en arriver à ce total, M. Letarte avait compté 8 000 résidences dans Saint-Hyacinthe. Pourtant, dit Claude Lussier, si on divise le revenu total de $1 047 743 perçu des résidents par $70 (taux de la taxe pour les résidences), on arrive à un total de près de 15 000 résidences.

Autre erreur relevée par M. Lussier, son collègue n'a pas tenu compte du fait que les industries qui ont des compteurs paient $70 par 100 000 gallons d'eau et par la suite, 0,45$ du 1 000 gallon additionnel. "Comment peut-il arriver à ce chiffre moyen de 0,368$ par 1 000 gallons pour l'industrie" demande-t-il.

En terminant, faudrait vous donner deux petits détails qu'on a recueillis pour alimenter la discussion. Le nombre de résidences (unités de logements) à Saint-Hyacinthe s'établissait à 14 722 en janvier 1981 et la moyenne par unité de logement serait de 2,8 personnes.

Quant à la consommation d'eau dans les autres villes du Québec, elle serait d'environ 75 gallons par jour par personne, selon les chiffres de l'Association québécoise des techniques de l'eau. Même là, avec sa consommation d'environ 100 gallons par personne (chiffre confirmé à l'hôtel de ville), Saint-Hyacinthe ne semble pas "regarder à lla dépense".

Une vieille histoire toujours présente...

M. Jacques Sauvageau était chauffeur d'autobus à l'emploi de la compagnie Autobus Drummondville et c'est lui qui était au volant du véhicule, impliqué dans un accident à Sainte-Rosalie et qui fit onze victimes. Le 13 février, le juge Laurent Cossette aura à étudier le grief, posé par M. Sauvageau qui a perdu son emploi.

Le rapport du coroner Déry, publié après étude des circonstances de la tragédie, avait exonéré M. Sauvageau de toute responsabilité criminelle. Pourtant, les employeurs de ce dernier le remercièrent de ses services au moment où la Commission des accidents du travail avait permis au chauffeur de reprendre son travail. Mais la compagnie voulait attendre le rapport du coroner. Lorsque celui-ci fut connu, M. Sauvageau fut mis à pied pour incompétence et mauvais rapports avec le public. D'octobre 1979 à avril 1980, M. Sauvageau a reÇu les allocations de chômage mais ne pouvait trouver d'emploi à cause du préjudice, planant sur lui, suite à l'accident mentionné plus haut. Il veut que la compagnie soit obligée de le reprendre puisqu'il n'a pas été jugé responsable et que rien ne permet de lui retirer son gagne-pain. Une histoire à suivre.

Nouveau conseil de la Plaza

C'est le lundi soir 9 février que les directeurs de la Plaza Maskoutaine ont choisi leurs officiers pour la prochaine année. L'élection des directeurs avait eu lieu quelques jours auparavant à l'occasion de l'assemblée générale. Sur la photo, assis, dans l'ordre, MM. Guy Robert, directeur général; Guy Lamoureux, président; Vincent Chartier, vice-président; Mme Rose Saint-Pierre, secrétaire. Deuxième rangée, même ordre, MM. André Brochu, vice-président; Lorenzo Morier, J.-M. Darsigny, Yves Cournoyer, directeurs, et Bernard Sicotte, conseiller technique. Manquent sur la photo, Mme Jacqueline Brodeur, présidente ex officio; Serge Gingras, Denis Presseau, Guy Racine et Réjean Bernatchez, directeurs.

Canada Packers

Des investissements de $6 millions d'ici 1982

Par Alain Rodier

La compagnie Canada Packers Inc., ce géant de l'alimentation au Canada, investira d'ici 1982 pas moins de $6 millions pour l'implantation d'une nouvelle usine de suppléments, dans le parc industriel de Saint-Hyacinthe.

Le fameux projet Canada Packers dont on parlait depuis belle lurette à Saint-Hyacinthe, a finalement été dévoilé, vendredi dernier, au cours d'une conférence de presse à l'hôtel de ville.

A elle seule, la construction de l'usine Shur-Gain (une division de Canada Packers) nécessitera des investissements de plus de $3 millions, sans compter les quelques millions additionnels qui iront à l'achat d'équipement, ce qui en fera une usine des plus modernes où on accordera beaucoup d'importance à la protection de l'environnement, a précisé le directeur régional au Québec de la division Shur-Gain, M. Raymond Authier.

Les travaux de construction devraient débuter à la fin février ou au début de mars 1981 et l'usine devrait être en opération à l'automne 1982.

Le projet devrait amener la création d'une vingtaine d'emplois, peut-être même trente, à l'usine même, mais avec le transfert prévu des laboratoires de chimie et de recherche de la compagnie à Saint-Hyacinthe, on devrait dépasser le cap des 40 emplois, a souligné M. Authier.

On a donc déroulé le tapis rouge à l'hôtel de ville pour souligner l'arrivée de cette entreprise qui confirme, une fois de plus, la vocation agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe et qui constiitue la plus importante implantation dans le parc industriel numéro 2, au nord de la trans-canadienne.

Si on a choisi Saint-Hyacinthe comme site de la nouvelle usine, c'est avant tout à cause de la proximité de la trans-canadienne et des facilités offertes du côté du chemin de fer. La vocation agricole de la région a également pesé dans la balance, a déclaré le directeur régional de Shur-Gain.

L'usine qui sera située sur la rue Duplessis, aura une capacité de production de 100 000 tonnes par année et on y procédera à la fabrication de suppléments et de "prémix" pour l'alimentation animale pour desservir le réseau des meuneries Shur-Gain, sises dans un rayon de 80 kilomètres de Saint-Hyacinthe.

Le projet, dont la superficie totale dépassera les 60 000 pieds carrés, prévoit la construction d'une tour de 98 pieds de hauteur, d'un vaste entrepôt et la mise en place de 26 silos d'attente, situés au-dessus d'une balance de 60 tonnes. On pourra procéder au remplissage de huit camions à la fois.

Petit détail à souligner, cette fois-ci le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) n'a pas voulu délier les cordons de sa bourse et Canada Packers qui,incidemment, est le plus important producteur de produits alimentaires au Canada, devra acquitter en entier la facture.

A Saint-Damase:

Amende de $10 000 à un producteur de porcs

Une amende exemplaire de $10 000 devra être payée par un producteur de porcs de Saint-Damase, M. Rosaire Choquette. Le juge Gilles Bélanger, de la Cour des Sessions de la Paix du district de Saint-Hyacinthe, l'a condamné à cette amende, et à défaut de payer à 22 mois de prison, après que M. Choquette ait reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir, entre mai 1977 et mars 1979, déversé du purin de porc à 16 reprises dans la rivière.

Selon le ministère de l'Environnement, il s'agit de la plus forte condamnation obtenue par le ministère pour une offense du genre.

ACME
PONTIAC-BUICK INC.
3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe tél. 774-5301

Pour une période limitée, du 1er février au 30 avril 1981,
PPC inclus dans le prix d'achat.
Plan protection continue. Profitez-en

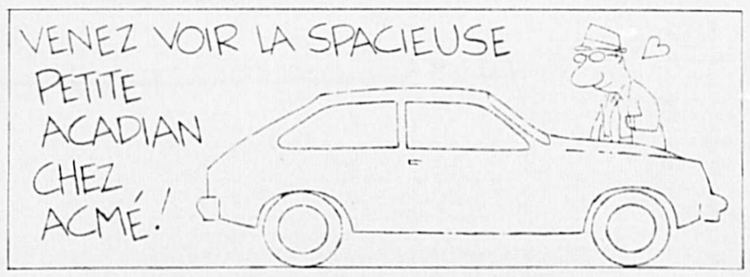

Possibilité: taux d'intérêt GMAC 14.2% pour une période limitée.

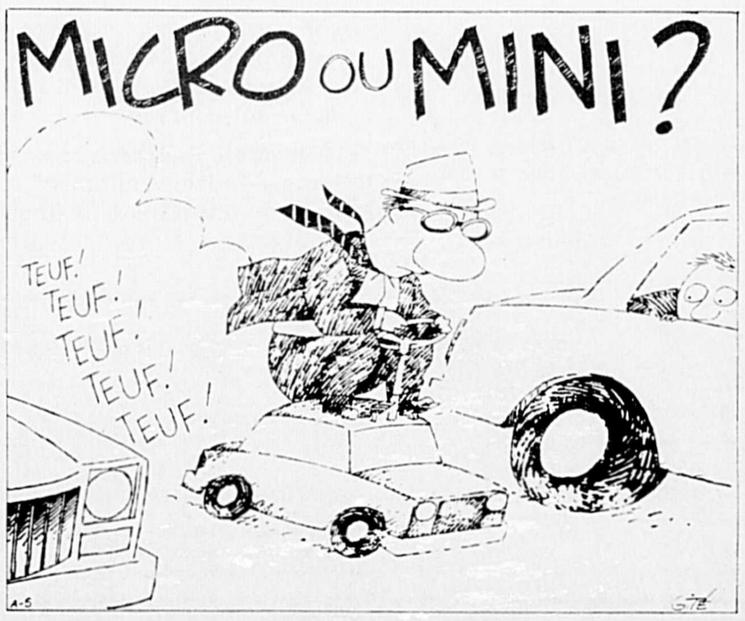

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR
LES OBLIGATIONS DE LA NOUVELLE ÉMISSION
Du
VILLAGE DE SAINTE-ROSALIE
13 1/2% 1 à 6 ans **13 3/4%** 7 à 10 ans
Cette Municipalité jouit d'une très solide situation financière
Coupures de $1,000. et aussi de $5,000.
Dépendant de la **date de la demande**
AUSSI COMMANDES DE BOURSE EXÉCUTÉES
Aux conditions régulières
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1931
RENÉ DESJARDINS
Assisté de
HÉLÈNE VIENS - LAURENT SICOTTE - GILLES MANSEAU
1600, ouest Boul. Girouard, Saint-Hyacinthe 774-5316-17
Représentants de
GRENIER, RUEL ET CIE INC. fondée en 1946
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers et de la Bourse de Montréal.

éditorial

Un réel besoin

Il y a quelques années, plus précisément au début des années 1970, la région maskoutaine laissait grandement à désirer au point de vue industriel et rien ne semblait devoir aboutir jusqu'au jour où un mouvement général a été déclenché. Et de cet effort collectif est née la corporation de promotion industrielle.

Cet organisme a bien travaillé s'il faut en croire les statistiques produites année après année au cours de la dernière décennie. On estime en effet à plus de 2 000 le nombre de nouveaux emplois créés.

Et les choses ont changé au point que la ville de Saint-Hyacinthe, qui devait devenir un dortoir en banlieue de la Métropole, est devenue une importatrice nette de travailleurs.

Pourtant, il ne semble pas que ce développement ait produit les résultats escomptés notamment au niveau des services. Avec une nette amélioration des conditions économiques de la population, avec cette augmentation du nombre d'emplois qui a contribué à tout le moins à stabiliser une situation difficile, les nouveaux emplois qui devaient découler de ce regain de vie se font encore attendre, du moins en grande partie. En effet, pour chaque nouveau poste en industrie ou dans la recherche, il faut prévoir un développement dans le commerce et dans l'habitation (secteur tertiaire).

Mais bien peu s'est produit en réalité et il est devenu flagrant que la ville est paralysée par un manque de dynamisme dans ces deux secteurs.

Il serait pourtant capital de pouvoir attirer à Saint-Hyacinthe plus que la main-d'oeuvre pour pouvoir bénéficier pleinement des avantages découlant de la création d'emplois.

La tendance qui se développe rapidement est que des milliers de gens travaillent chez nous qui, le soir venu, s'en retournent dans les villes et villages environnants; choisissant même d'autres centres plus près de leurs demeures ou plus attrayants pour y effectuer leurs achats et obtenir les services requis.

Et cette habitude n'atteint pas encore cceux qui, depuis belle lurette, ont établi leurs quartiers dans les quelques municipalités constituant la banlieue de la ville.

Si rien n'est fait, des conséquences néfastes seront signalées avant longtemps. Mais pour mettre un terme à une détérioration remarquée depuis belle lurette, faudra-t-il récidiver et mettre sur pied une corporation de développement commercial et résidentiel?

La question mérite vraiment d'être posée car jusqu'à maintenant, les efforts tentés par plusieurs pour apporter des solutions étaient trop partiels et n'envisageaient pas le problème dans son ensemble, exactement comme c'était le cas au chapitre du développement industriel. Le choix des solutions était limité par les prémisses posées et pour peu que cela ne fonctionne pas aussi rapidement que désiré, rien ne pouvait être fait.

Comment en effet attirer une certaine clientèle chez nous quand les conditions de logement ne permettent pas autre chose que l'appartement "standard", à quelques exceptions près, ou la propriété. Il n'y a pas de place semble-t-il pour celui qui peut payer une meilleure qualité et il lui faut aller ailleurs, avec tout ce que cela comporte.

Il serait temps que cette question soit abordée dans son contexte global.

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

Fini le jeu de cache-cache!

A Saint-Hyacinthe même, ils commencent à peine à se faire entendre, à revendiquer leurs droits. Leurs devoirs, à titre de citoyens à part entière, ils sont bien convaincus de les remplir et ils espèrent que du haut de leur piedestal, les autorités sauront reconnaître ces droits et répondre à leurs quelques besoins légitimes. Après tout, avec cette année qui leur est expressément réservée, tous les espoirs, même les plus fous, leur sont permis.

Dans le cadre du programme développement communautaire du Canada, le gouvernement a, du moins, fait un premier pas en ce sens en accordant une subvention à l'Association des loisirs pour handicapés physiques de Saint-Hyacinthe. Le dit projet, ayant pour nom "Défi 1981", fait un peu parler de lui dans différents milieux. On souhaite que, par le biais de ce projet, les citoyens en général auront davantage à coeur de mieux connaître et comprendre la personne handicapée qui les côtoient chaque jour. Pour ce faire, la population est invitée à se rendre au "Café de la bonne humeur", sis à la Terrasse du Patro. Et si cette invitation paraît fort simple en soi, elle n'en demeure pas moins un "défi" si on en juge de par la réponse du public. Trop souvent en effet, le public est on ne peut plus ouvert sur le sujet et si la tête acquiesce à cette invitation, le coeur et tout le reste ne suivent pas aussi facilement.

Pourtant, plusieurs Maskoutains de bonne volonté croient fermement que la situation de la personne handicapée à Saint-Hyacinthe est au beau fixe. Parce qu'ils acceptent, entre autres, de leur céder quelques espaces de stationnement, voire même de pénaliser ceux qui entravent ce règlement, ils se voient presque, hors de tout doute, en héros, défenseurs des droits des plus pauvres. Et pourtant, s'il est des droits qu'une population devrait respecter tout de go, sans trop se poser de questions, presque naturellement, simplement parce que ces gens ont droit à une existence identique à la nôtre, c'est bien ceux-là!

Mais lorsqu'on parle de ce genre de situations, plusieurs personnes "bien portantes" ont toujours l'impression qu'on exagère un peu, beaucoup, que l'on verse dans le mélo pour attendrir les coeurs les plus récalcitrants et que "la situation n'est pas si démesurément alarmante". Cependant, ces mêmes bien portants n'ont pas parlé ni très haut ni très fort et n'ont pas semblé trouver exagérée la réponse des autorités municipales, par le passé, lorsque l'association des personnes handicapées de Saint-Hyacinthe a demandé des facilités d'accès aux édifices publics. Par contre, lorsqu'on connaît la réponse de ces hauts dignitaires, à savoir que "ce genre de facilités n'est pas très esthétique", on est en droit de se demander où se situent exactement les limites de l'exagération pour les "bien portants" que nous sommes.

Mais tournons vite la page en se disant que tout ça fait dorénavant partie d'un passé mort et enterré! Aujourd'hui, le temps est au "défi", surtout en cette année consacrée à la personne handicapée. Souhaitons, par ailleurs, que la réponse des autorités et des hauts dignitaires de la ville aux revendications de ces citoyens à part entière, sera enfin digne de leurs titres et des fonctions qu'ils occupent.

par Marielle Raîche-Lefebvre

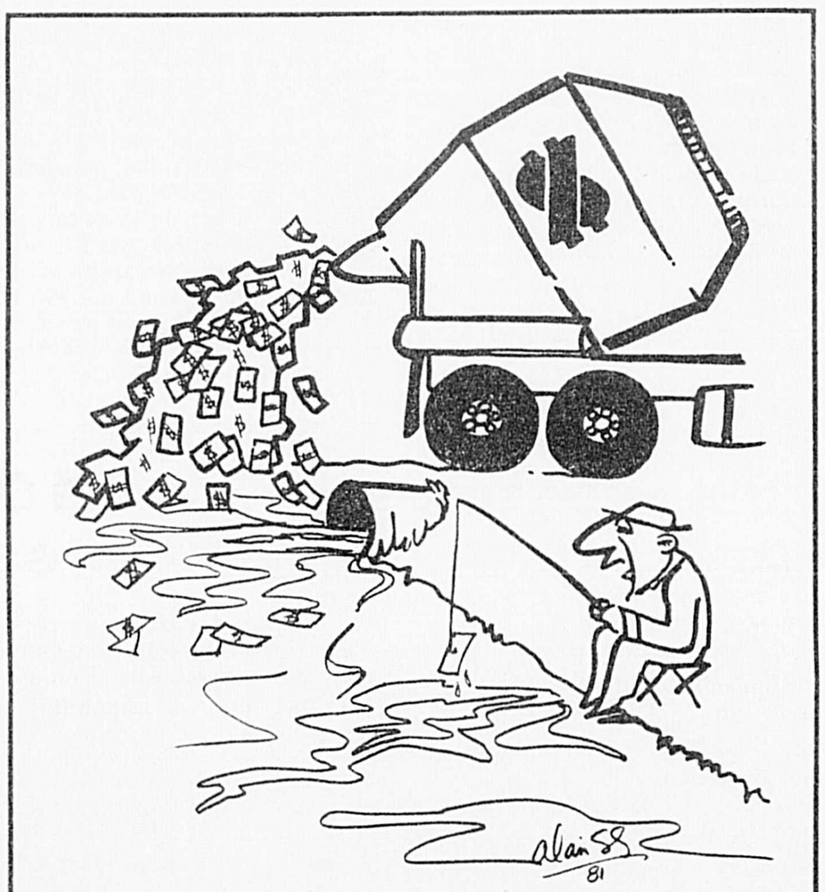

Des millions de $ pour assainir la rivière!

lettres OUVERTES

Opinion sur la Constitution

Comité du Sénat et de la Chambre des Communes sur la Constitution,
Attention de M. Serge Joyal, co-président,
Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.

Cher monsieur,

Je vous soumets le texte d'une récente lettre ouverte au T. Hon. Pierre-Elliott Trudeau, datée du 8 octobre 1980, préconisant le rapatriement unilatéral immédiat de la Constitution et quelques amendements aux fins d'un nouvel ordre politico-socio-économique, et vous prie de la considérer comme mémoire adressé au Comité.

Je prierais sincèrement et instamment tous les destinataires de la présente d'y consacrer quinze minutes de leur précieux temps à sa lecture attentive et intégrale.

Ce bref message vous est adressé par un créditiste authentique qui croit fermement que le monde --incluant le Canada avec ses séparatismes culturel ou économique, anglophone ou francophone, québécois ou acadien, à l'ouest comme aux Maritimes--- pourrait bientôt retomber sur ses deux pieds; cela, avec le précieux concours de personnalités de stature internationale, tels S.S. Jean-Paul II, MM. Kurt Waldheim et Ronald Wilson Reagan, le général Alexander Haig, Madame Margaret Thatcher, S.M. Juan Carlos, le T.H. Pierre-Elliott Trudeau et autres, comme Alexandre Soljénytsine, Soeur Thérésa de Calcutta et Lech Walesa.

Tous, selon leur compététence respective, barrant la route aux Attila modernes, presque toujours colporteurs de la peste du vingtième siècle: le socialisme. Paraphrasant le célèbre fabuliste Jean de La Fontaine, dans "les animaux malades de la peste", je dirais de notre monde contemporain: Ils n'en meurent pas tous, mais presque tous en sont atteints. A ce rythme, il ne restera plus bientôt que le Vatican et la General Motors à socialiser! Vaut mieux en rire... vive l'humour!

Anticipant l'honneur et le privilège de recevoir un accusé de réception, si possible accompagné de vos commentaires, je vous salue, vous offre mes voeux de Bonne et Heureuse Année 1981 et vous prie de me croire,

Bien à vous,
Jean-Jacques Dragon

Un témoignage éloquent!

Saint-Hyacinthe, le 20 janvier 1981

À tous ceux et celles qui ont
témoigné de leur solidarité,

Malgré la période restreinte consacrée à la préparation de la Grande Corvée, les témoignages de solidarité et l'aide matérielle aux familles des forestiers en grève ont dépassé au Québec comme dans notre région nos plus optimistes prévisions.

Des syndicats, des groupes populaires, des mouvements chrétiens ont contribué à faire de la Grande Corvée une des plus extraordinaires manifestations de solidarité ouvrière vécue au cours des dernières années.

Pour que la lutte des forestiers soit victorieuse pour que les forestiers réussissent à obtenir ce qu'ils revendiquent en matière de sécurité au travail, en matière de conditions de travail, notamment par l'abolition du travail à forfait, le soutien populaire devra continuer de faire pression sur les multinationales et il y aura donc une suite à la Grande Corvée.

Ensemble, poursuivons notre action solidaire. Même si individuellement et collectivement les forestiers ont adressé d'émouvants et chaleureux témoignages à l'endroit des participants à la Grande Corvée, nous ne recherchons qu'une seule gratification, celle de leur victoire.

Claude Saint-Georges, président
Conseil central Richelieu-Yamaska (CSN)

Lettre au ministre Léger

Monsieur le ministre,

La présente sollicite votre appui et collaboration pour qu'une surveillance soit exercée et qu'un avertissement soit donné aux responsables d'industries et aux riverains, installés en amont de notre ville, concernant des déversements polluants dans la rivière Yamaska.

Présentement, notre eau contient des ingrédients qui la rendent plus mousseuse que la normale et une enquête sérieuse s'impose avant qu'il ne soit trop tard.

Merci à l'avance de votre bonne collaboration.

Le maire de Saint-Hyacinthe,
Clément Rhéaume.

N.D.L.R.: Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée**, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe. C.P. 340. J2S 5G4

Atelier syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: .45¢ la semaine - $21.00 par année.
Poste: Au Canada $21.00 par année
aux États-Unis $35.00 par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raîche, Louise Lamothe, Alain Rodier
J.-Marie Fontaine (sport), Louis Norris (sp. sports)
Collaborateurs: Juliette Lasonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Maquettiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

Le souper annuel de la Fondation du coeur, le mardi 3 février, a été précédé, à l'hôtel de ville, de la proclamation officielle de la campagne de souscription. Sur la photo, dans l'ordre, MM. Roger Duceppe, président de la campagne pour la région; le maire Rhéaume, Raymond Crevier, représentant le comité provincial; Dr R. Beaudet, conférencier, cardiologue, et Marcel Mineault.

Des Etats généraux sur le droit de grève

A l'heure où l'on parle de plus en plus de l'abolition du droit de grève dans le secteur public, le Conseil central Richelieu-Yamaska a décidé de passer à la contre-attaque, en organisant un congrès spécial, portant sur cette question et sur le droit au travail.

Ces Etats généraux sur le droit de grève se dérouleront, le dimanche 15 février, à compter de 9 h 30, au local du Conseil central (sur la rue Dessaulles), et tous les syndicats de la région, quelle que soit la centrale à laquelle ils appartiennent, de même que les groupes populaires sont invités à participer à la journée.

Pour l'exécutif du Conseil central, "ce sont des milliers de travailleurs de la région qui risquent de perdre une partie substantielle de leur rapport de force" si les partis politiques persistent dans leur volonté de restreindre ou d'abolir le droit de grève dans le secteur public.

La CSN, elle, considère que les luttes, menées dans le secteur public pour l'amélioration des conditions de travail, produisent des gains sociaux qui profitent à l'ensemble de la population. D'ailleurs, le Conseil central rappelle que dans les autres régions où se sont tenus de tels congrès depuis quelques jours, on a assisté à un regroupement sans précédent des forces syndicales et populaires.

Quant à l'autre question à l'ordre du jour, le droit au travail, "un droit si souvent bafoué", dit le Conseil central, la CSN se propose de lancer des actions pour faire face au chômage, aux mises à pied massives, aux fermetures d'entreprises et aux coupures de postes dans les hôpitaux et les écoles. Dans la région de Saint-Hyacinthe, ajoute-t-on, les fermetures chez Breuvages L. Larivée, à la Villa La Providence, chez Vêtements Saint-Jude ou Yamaska Shirts ont créé des centaines de chômeurs.

C'est de tout cela qu'on causera dimanche prochain et on profitera de l'élan de solidarité qui s'est manifesté dans la région lors de la Grande Corvée, pour inviter les participants à poursuivre la campagne d'appui à la lutte des travailleurs forestiers.

Usine de filtration

On investira près de $10 millions pour le traitement de l'eau

Par Alain Rodier

Le conseiller Emilien Letarte, responsable du dossier de l'eau, avait annoncé la couleur, il y a quelques semaines, en disant, sans donner de précisions, que "Ça va coûter cher".

Les précisions, du moins une partie, elles sont venues durant la séance du conseil du 2 février, au moment de l'ouverture des soumissions pour la mise en place du bassin d'ozonation et de la station de pompage prévus à proximité de l'usine de filtration.

Et la surprise n'avait rien d'agréable pour la bonne raison que la plus basse soumission, présentée à l'hôtel de ville se chiffre à pas moins de $7,7 millions, ce qui représente une augmentation de plus de 25% par rapport aux estimés de $6 millions dont on causait, il y a quelques mois.

Comme le veut la formule consacrée, les soumissions ont été confiées pour étude au directeur général et au directeur des services techniques et ces derniers pourraient faire rapport de leurs conclusions au cours de la séance de lundi prochain.

Mais, d'ores et déjà, on peut prévoir que la facture totale atteindra près de $10 millions, précise le directeur des services techniques, M. André Boucher, si on y ajoute 25% pour les frais habituels et les coûts d'emprunt, en plus de l'achat du terrain du fleuriste Césaire Vermeersch où seront situées les nouvelles installations.

Et, bien triste réalité, c'est la ville qui devra régler toute seule cette facture colossalle.

Comment expliquer cette hausse de 25% des coûts? Selon M. Boucher, c'est dû en partie au fait que les estimations de la ville avaient été dressées pour une présentation préliminaire au ministère et avaient donc été faites un peu rapidement. De plus, la ville pensait qu'il y aurait beaucoup plus de soumissions présentées pour le projet, mais "c'est vrai que c'est un marché très spécialisé" observe le directeur des services techniques.

Petit détail intéressant, la ville a dû présenter son projet au ministère des Affaires municipales qui voulait vérifier si la ville pouvait se permettre une telle dépense. Faut croire que la situation financière de Saint-Hyacinthe est bonne puisque le ministère a donné son accord.

Quoiqu'il en soit, si tout se déroule comme prévu, les travaux de construction de la station de pompage et du bassin d'ozonation pourraient débuter en juin ou juillet prochain. Et une fois le tout terminé, on devrait avoir une eau de bien meilleure qualité, côté goût et couleur, assure M. Boucher, qui ne peut s'empêcher de glisser au passage que le projet prévu sur la terrasse Louis-Côté, à proximité de la Porte des Maires, aurait été nettement moins dispendieux.

Par la suite, il faudra procéder à l'agrandissement de l'usine de filtration qui verra sa capacité de traitement augmentée de 5 millions de gallons d'eau par jour. Dans ce cas, la facture prévue est de $3.6 millions et, si l'on suit l'échéancier, les travaux débuteraient à l'été 1982. Là aussi, la note finale devra être défrayer par les contribuables de Saint-Hyacinthe.

Et dans le décor, il y a bien sûr la facture que la ville devra acquitter pour les travaux d'assainissement de la Yamaska, un dossier qui progresse à grands pas. Mais, on vous en recausera de cela, plus en détails, dans la prochaine édition.

P.A.Q. 1

Une facture totale d'environ $4 millions

La première phase du programme d'amélioration de quartier (P.A.Q.) Christ-Roi a pris fin le 30 août dernier, après 4 années d'activités, et elle aura généré des investissements globaux avoisinant $4 millions.

A l'investissement conjoint de la ville, de la Société d'habitation du Québec et de la Société centrale d'hypothèques et de logements, totalisant $2 205 800, il faut ajouter un apport de $550 000 pour des travaux de restauration par les propriétaires du secteur, en plus de la construction par la SHQ de 44 unités d'habitation à loyers modiques, au coût de $1 300 000.

A l'intérieur du programme, on a procédé à l'acquisition de 54 immeubles et à la démolition d'une quarantaine de bâtiments. Ces acquisitions visaient à libérer le sol pour permettre la construction de logements neufs, le réaménagement du réseau de rues, l'élargissement du parc-terrain de jeux Christ-Roi, déjà amputé par la construction du mur de soutènement, et finalement le retrait d'activités commerciales et industrielles incompatibles.

Le renouvellement de l'infrastructure (aqueduc, égout, pavage) a nécessité des déboursés de $800 000 et la réfection du parc, de $300 000. "Maintenant, le quartier Christ-Roi reprend sa place véritable dans la vie de la ville", souligne-t-on à l'hôtel de ville.

Quant à la deuxième phase, elle débute à peine, même si le rapport date d'avril 1978, et s'attaque au secteur le plus dense du quartier. Le contrat conjoint entre la ville, la SHQ et la SCHL, signé le 3 mars 1980, prévoit un budget de $1 800 000 pour donner au secteur les équipements qui lui font défaut.

Le budget permet la dépense de $700 000 pour les services publics et le programme verra à l'aménagement de stationnements, la réfection du parc Bouchard et la relocalisation des services aériens.

A cela, il faut ajouter la construction prévue de 67 nouvelles unités d'habitation à loyers modiques par la SHQ, ainsi que l'effort des propriétaires des bâtiments résidentiels, pour qui un programme conjoint de subventions, à la restauration, a ouvert un budget de près de $2 millions (des travaux qui pourraient totaliser $4 millions et ainsi restaurer près de 600 logements).

Et à l'hôtel de ville, on entrevoit avec optimisme la réalisation des objectifs souhaités, soit le rehaussement du niveau d'habitabilité de la zone, l'amélioration de la qualité de la vie, l'allégement de l'utilisation du sol, l'amélioration des infrastructures et des équipements communautaires et, finalement, la consolidation et l'harmonisation des fonctions urbaines.

La conciliation échoue chez Gaubel Métal

Par Alain Rodier

La séance de conciliation, tenue la semaine dernière chez Gaubel Métal Ltée, n'a rien donné et le lock-out en vigueur, depuis la fin novembre, se poursuit toujours à l'entreprise, située sur le boulevard Vanier.

Bien plus, les syndiqués, membres du Syndicat des salariés du métal de Saint-Hyacinthe (CSN), ont tenu une assemblée générale, le 5 février, soit le lendemain de la séance de conciliation, et ont rejeté à l'unanimité, et par scrutin secret, les dernières offres de la partie patronale.

Les syndiqués ont d'ailleurs émis un communiqué accusant la partie patronale d'avoir rejeté, pour une deuxième fois, l'hypothèse de règlement qu'avait proposée en décembre dernier le conciliateur du ministère du Travail.

Au lieu de négocier, déclare le président du syndicat, Raymond Langlais, "les représentants de la compagnie ont passé plus de temps à discuter de la grève des employés de la CSN, de l'administration du syndicat et du rôle des conseillers syndicaux auprès du syndicat".

M. Langlais poursuit en disant qu'il ne peut pas croire "que les représentants de la compagnie sont assez naïfs et mal renseignés pour s'imaginer que le syndicat ne fonctionne pas d'une façon démocratique et honnête. Avec un tel raisonnement, il est facile de comprendre le pourquoi du lock-out. L'employeur a conclu à la faiblesse du syndicat et a profité de l'occasion pour tenter de l'achever".

Du côté de la partie patronale, on réplique en précisant que la compagnie a présenté de nouvelles offres, le 4 février. On aurait ainsi proposé aux syndiqués de régler la question litigieuse du montant forfaitaire aux moyens de deux versements. On leur a même offert de participer aux profits de l'entreprise, souligne le contremaître Gilles Côté.

En réponse à cela, le syndicat rétorque que la compagnie a tout de même repoussé l'hypothèse de règlement, faite à la mi-décembre par le conciliateur, hypothèse que les syndiqués étaient prêts à accepter.

Quant aux accusations de la compagnie, concernant la manipulation des syndiqués par les conseillers de la CSN, le conseiller syndical Bill Sunstrum qui agit comme directeur de conflit dans ce dossier, affirme que toutes les démarches syndicales ont été faites dans les règles et que les décisions prises par les syndiqués l'ont été de façon démocratique "n'en déplaise à la direction de Gaubel Métal Ltée".

Preuve de cela, dit Bill Sunstrum, "j'ai moi-même suggéré aux officiers du syndicat de soumettre à nouveau les offres patronales à l'assemblée générale et ce, en l'absence des conseillers syndicaux". Le résultat, on le connaît, a été le rejet à l'unanimité des offres, ce qui constitue, dit le syndicat, "la réplique syndicale aux allusions farfelues de l'employeur".

Le courage n'attend pas le nombre des années!

par L.L.

Le jeune Martin Descôteaux n'a pas manqué de courage vendredi dernier lorsqu'il a sauvé son copain, Geoffroi Lemonde, des eaux froides de la rivière Yamaska.

En effet, l'incident est arrivé alors que plusieurs enfants jouaient sur la rivière non loin des trous creusés par le service de la voirie pour mesurer l'épaisseur de la glace. N'apercevant pas le trou, le jeune Lemonde a perdu pied et est tombé à l'eau.

Plusieurs enfants voulurent le tirer d'embarras mais tous craignaient que la glace s'effondre sous leurs pas. Toutefois, le jeune Descôteaux, plus jeune et moins pesant que ses amis, a décidé de tenter sa chance !

Afin que la glace ne se brise pas sous ses pieds, il a rampé jusqu'au lieu de l'accident et a tiré son copain sur la glace qui s'en tirera sûrement avec une bonne grippe et une peur bleue de jouer sur la glace.

Un autre incident similaire est survenu la veille mais la fillette qui était tombée à l'eau, a réussi elle-même à se tirer du pétrin.

Plusieurs parents sont fort inquiets de voir jouer leurs enfants sur la rivière même si cette dernière est recouverte d'une épaisse couche de glace car à plusieurs endroits, le services de la voirie a creusé des trous pour en mesurer l'épaisseur. Certains enfants se laissent emporter par le jeu et ne remarquent pas ces trous qui peuvent devenir fort dangereux pour ces derniers si personne ne réussit à les tirer de l'eau!

CHRONIQUE DE L'ASSURANCE

par Robert Morin C. D'A. ASS.

MESSIEURS LES AGRICULTEURS,

Saviez-vous que depuis le 1er janvier 1981, il n'est plus possible par le truchement d'un assureur de prolonger la garantie de responsabilité patronale pour ses employés de ferme. En effet, la loi sur les Accidents du Travail permet d'indemniser les travailleurs et travailleuses qui ont subi un accident du travail ou qui sont atteints d'une maladie professionnelle. C'est la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail qui sera maintenant responsable de l'administration de cette loi au détriment bien entendu du secteur privé: un peu comme la partie blessure corporelle en assurance automobile. La loi protège tous les salariés, à l'exception des travailleurs des services domestiques exécutés au domicile d'un particulier et des athlètes participants (professionnels).

EST-CE OBLIGATOIRE OU FACULTATIF?

Les travailleurs agricoles peuvent être regroupés en **trois catégories:** les salariés, le propriétaire et son conjoint, le travailleur non rémunéré.

1- **Tous les travailleurs agricoles salariés,** quel que soit leur âge, sont protégés par la Loi sur les accidents du travail. On peut donc dire que cette protection a un caractère obligatoire, puisque l'employeur sera tenu de débourser à la CSST des cotisations proportionnelles à la masse salariale d'une année.

2- **Le producteur agricole et son conjoint,** de même que l'associé ou l'administrateur d'une entreprise agricole, peut, s'il le désire, obtenir une protection personnelle qui varie de 7,000 à 23,500$, en la demandant à la Commission. Il n'est donc protégé que s'il fait une demande de protection personnelle dont il défraiera lui-même les coûts.

3- **Quant au travailleur non rémunéré** au service d'un producteur agricole, il peut bénéficier des avantages de la loi si son employeur a fait le nécessaire pour le protéger. La protection du travailleur non rémunéré est facultative puisqu'elle dépend de la volonté du producteur.

Toutefois, **l'enfant** qui accomplit certains travaux reliés à l'entreprise agricole, **s'il n'est pas rémunéré,** peut être considéré comme un travailleur non rémunéré. **S'il est rémunéré,** il s'agit alors d'un salarié et il est obligatoirement protégé.

Il est donc très important pour vous, agriculteurs, de communiquer auprès de la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail du Québec afin de les aviser de protéger vos employés et par la suite demander à votre courtier de faire radier de votre contrat la protection responsabilité patronale et forcément vous rembourser pour la prime payée en trop.

Nous sommes heureux de vous servir.

Pour de plus amples informations, veuillez s.v.p. me communiquer. Assurances Générales et Vie

ASSURANCES ROBERT MORIN et ASS. inc.

125, rue Principale, Upton, Québec J0H 2E0

549-4225

LYNX

ATTENTION

Commandez l'auto de vos rêves pour le printemps, AUJOURD'HUI MÊME.

En achetant maintenant, vous obtenez ces avantages:

1) Protection de prix
2) Couleur de votre choix
3) Équipement à votre goût
4) Escompte spécial
5) Laps de temps pour vendre votre auto

En résumé, vous sauvez de l'argent

Nous finançons ces modèles 1981: Cougars 2 portes et 4 portes Cougars XR7, Capri.

Possibilité de **13 1/2%** d'une durée indéterminée, pour une période de 24 à 48 mois.

Venez nous rencontrer au plus tôt, nous vous informerons exactement sur ce que nous vous offrons de plus, chez:

MERCURY LINCOLN

L'ami Jérôme vous en donne plus pour votre argent.

Automobile Jérôme (1977) inc.

7780, rue des Cascades est, Saint-Hyacinthe tél.: 773-6647

LA SEMAINE DES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE

Au service du consommateur,
la Corporation des maîtres électriciens du Québec,
section Granby/Saint-Hyacinthe, vous invite à son kiosque d'information

les 12, 13 et 14 février 1981

aux

galeries st-hyacinthe

Granby St-Hyacinthe

6 COMTÉS:
• Shefford • Brôme • Missisquoi
• Rouville • Bagot • St-Hyacinthe

BUREAU D'ADMINISTRATION
PRÉSIDENT: M. LUCIEN AUBÉ
2165, rue Papineau, Saint-Hyacinthe
Tél.: (514) 774-8690

1er VICE-PRÉSIDENT
M. Jean-Guy Brown
1273, rue Bisson
Granby
Tél.: (514) 378-8021

2e VICE-PRÉSIDENT
Bertrand Ladurantaye
216, rue Albert
Cowansville
Tél.: (514) 263-0919

SECRÉTAIRE
MARCEL BEAUREGARD
147, rue Saint-Éphrem
Upton
Tél.: (514) 549-4276

TRÉSORIER
GUY LECLERC
599, rue Lafontaine
Granby
Tél.: (514) 378-5977

DIRECTEURS

GEORGES ROY
3050, rue Saint-Prosper
Saint-Hyacinthe
Tél.: (514) 773-9510

PAUL TURCOTTE
455, Grand Rang
Saint-François
Saint-Hyacinthe
Tél.: (514) 773-2331

ANDRÉ LACOMBE
115, rue de la Paix
Sainte-Madeleine
Tél.: (514) 795-3377

GASTON GEMME
1046, rue Guertin
Granby
372-8021

PRÉSIDENT SORTANT: ROLLAND BENOÎT
320, rue Mgr Decelles, Saint-Damase
Tél.: 797-3836

SOYEZ UN CONSOMMATEUR AVERTI ET PROTÉGÉ:

- les installations électriques selon la loi;
- les dangers de surchage, d'incendie, de perte;
- les recours du consommateur;
- les certificats d'inspection du gouvernement;
- les économies d'énergie;
- les systèmes de chauffage à l'électricité.

Les entrepreneurs électriciens (maîtres électriciens) qui sont les seuls ayant légalement le droit d'entreprendre des installations électriques au Québec, seront disponibles à vous renseigner sur vos droits et à vous fournir les conseils en matière d'électricité.

AU SERVICE DU CONSOMMATEUR

Corporation des maîtres électriciens du Québec
Section Granby/St-Hyacinthe.

MAURICE PHANEUF
168, rang Charlotte,
Saint-Liboire, Qué. J0H 1R0
793-2561
Entrepreneur électricien
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL

LES SERVICES ÉLECTRIQUES S.J.L. INC.
16420, rue Saint-Louis
Saint-Hyacinthe Tél.: 774-3742
SERGE MARTIN, propriétaire

BENOÎT Électrique Inc.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Rue Mgr Decelles
Saint-Damase Tél.: 797-3836

Richelieu Électrique Inc.
HUBERT et BERNARD RICARD, propriétaires
Bernard Ricard tél.: 774-5283
Jean-Denis Ricard tél.: 774-1752
Bureau tél.: 774-5898
2300, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe

DESRAND ÉLECTRIQUE
2710, rue Napoléon, Sainte-Rosalie,
Québec, J0H 1X0 tél. 799-3377
GUY DÉSAUTELS et JEAN-GUY FORAND, prop.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
INSTALLATION DE SYSTÈME DE CHAUFFAGE DE TOUT GENRE.

Les Équipements Électriques Daigneault Inc. Saint-Hyacinthe
2405, rue Duvernay
Saint-Hyacinthe Tél.: 773-1603
LIONEL DAIGNEAULT, propriétaire

COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
3113, rue Principale
Saint-Jean-Baptiste 467-5583
GABRIEL BENOÎT, gérant

ÉMILE GAUTHIER, M. EL.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Permis pour Saint-Hyacinthe et Saint-Pie et les villages environnants
124, rue Notre-Dame
Saint-Pie Tél. 772-2979

Gérard Dion & Fils Inc.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
SPÉCIALISTE,
DIPLÔMÉ EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE,
VENTILATION DE FERMES
156, rue Saint-Patrice,
Saint-Liboire Tél.: 793-4481

Guertin Électrique Enr.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Service Électrique Complet
Résidentiel — Commercial — Industriel
Estimation Gratuite
MICHEL GUERTIN, propriétaire
7490, rue Brunette
Saint-Hyacinthe J2T 2G1 774-2207

ANDRÉ CLOUTIER ENR.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
15, rang Basse-Double
Saint-Jude Tél.: 792-2293
ANDRÉ CLOUTIER, propriétaire

ANDRÉ LACOMBE INC.
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
115, rue de la Paix
Sainte-Madeleine Tél.: 795-3377
ANDRÉ LACOMBE, propriétaire

• USINE • COMMERCE • RÉSIDENCE
• FERME • PROPOSITION • ETC.
RACINE INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
LÉON RACINE, propriétaire
Saint-Simon, Saint-Hyacinthe Tél.: 798-2422

Les entreprises électriques A & R LTÉE
2165, rue Papineau
Saint-Hyacinthe J2S 2B6 tél.: 774-8690
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL

JACQUES LEMIEUX
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
INDUSTRIEL, COMMERCIAL, RÉSIDENTIEL
228, rue Palardy
Saint-Hugues tél.: 794-2287

NOUS AVONS CHOISI ST-HYACINTHE

LES ENTREPRISES UNION ÉLECTRIQUE
offrent plus de 50,000 articles différents de plus de 600 fabricants, destinés à la construction et l'industrie.

Vous pourrez satisfaire tous vos besoins en matériel électrique. Vous pourrez aussi bénéficier des conseils d'un personnel qualifié qui vous guidera dans votre choix.

Équipements et matériaux électriques pour la construction et l'industrie.

LES ENTREPRISES
UNION
ELECTRIQUE LTEE

3050, rue Bouthillier, Saint-Hyacinthe
Tél.: 774-3317 - Mtl.: 343-5035

CHICOUTIMI • HULL • LAVAL • MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI • RIVIÈRE DU LOUP • SAINT-JÉRÔME • SHAWINIGAN • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • VALLEYFIELD • V. D'ANJOU • V. LEMOYNE

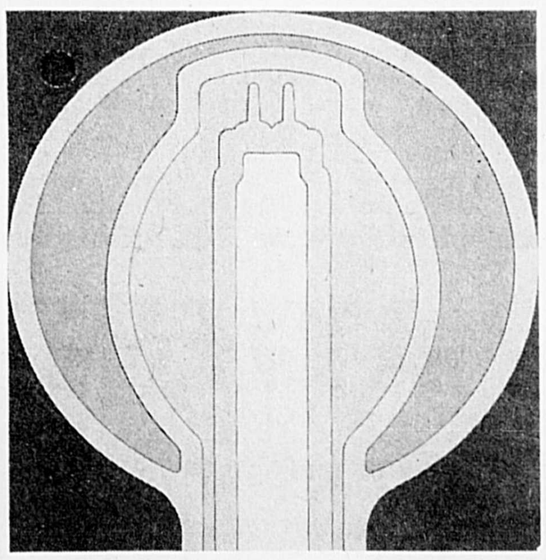

DISTRIBUTEUR DES LAMPES
GTE SYLVANIA

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30
Jeudi et vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 12 h

Terrain de stationnement à votre disposition.

AU SERVICE DES MAÎTRES-ÉLECTRICIENS DEPUIS 20 ANS.

Maska Électrique Ltée

DISTRIBUTEUR DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
gros-détail

Pour votre protection, consultez toujours un maître-électricien pour une installation fiable.

Visitez notre salle d'échantillon

800

LUMINAIRES AUX CHOIX

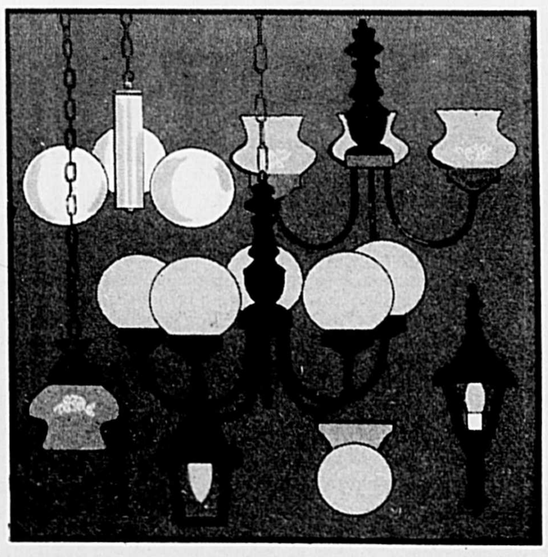

3190, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe Tél.: 773-8568 Mtl.: 861-3711 Succursale: Drummondville

L'énergie et la conversion du système de chauffage: il faut y réfléchir!

Le sujet de l'énergie fait couler beaucoup d'encre. En plus des manchettes de journaux, on en parle régulièrement à la radio, à la télévision et plus encore entre nous. Les membres de l'OPEP décident de se rencontrer et c'est la polémique.

Le consommateur est sensibilisé au problème. La sensibilisation est immanquable quand il doit toujours payer de plus en plus pour en recevoir de moins en moins. L'individu qui doit dépendre du mazout pour chauffer sa maison s'en rend compte davantage. Il cherche une solution, mais laquelle est la meilleure? Devra-t-il se lancer dans un autre système conventionnel déjà existant ou est-il préférable d'attendre le développement d'une nouvelle technologie quelconque?

À en juger par le biais des informations disponibles, il n'y a pas de solution miracle pouvant régler ce problème du jour au lendemain. Que faire?

De prime abord, peu importe le système de chauffage dont on dispose, il faut en optimiser le rendement.

L'efficacité énergétique d'un brûleur à l'huile ou au gaz naturel est limitée en moyenne à 65% et ce, dans les meilleures conditions. Afin de maintenir ce degré d'efficacité, l'appareil doit être entretenu régulièrement selon les recommandations du fabricant.

Comme prochaine étape, on se doit d'identifier les pertes de chaleur dans différents endroits de la maison tels que le sous-sol, les portes et fenêtres, l'entretoît et les murs, et y apporter les remèdes appropriés tels l'isolation, le calfeutrage et les coupe-bise. Avec une meilleure isolation de la maison, on peut réduire du tiers les coûts de chauffage. Dans l'établissement d'un diagnostic énergétique d'une maison, on peut faire appel à un entrepreneur électricien (maître électricien) qui s'est spécialisé en système de chauffage électrique.

À titre d'information, nous reproduisons ci-après un tableau comparatif de la position concurrentielle des formes d'énergie et ce, au 1er janvier 1981. Il s'agit du chauffage dans la région de Montréal: d'une part, une maison unifamiliale neuve de 1,100 pieds carrés avec les normes d'isolation de la Ligue de l'électricité du Québec (1978) et d'autre part, une maison unifamiliale de 1,100 pieds carrés construite selon les normes d'isolation en vigueur avant 1970 et dont les chiffres sont indiqués entre parenthèses (). L'on suppose une conversion du système de chauffage à l'électricité ou au gaz naturel d'une maison unifamiliale chauffée au mazout.

LA CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC

PROTÉGEZ-VOUS ET RECHERCHEZ CE SIGLE POUR TOUTE INSTALLATION ÉLECTRIQUE

C'EST LE SYMBOLE

- du maître électricien
- d'une compétence reconnue
- d'un professionnalisme atteint
- d'une confiance méritée
- d'un travail surveillé
- de procédures contrôlées

Faites appel à un maître électricien pour toute installation et vous aurez droit à une exécution par un "professionnel", et aux recours prévus par les organismes suivants:

— Les services d'inspection technique des installations électriques (du Ministère du travail et de la main-d'oeuvre) qui émet les permis et approuve les travaux;

— La Régie des entreprises de construction du Québec qui émet la licence d'entrepreneur électricien;

— La Corporation des maîtres électriciens du Québec qui assure la compétence et la pratique professionnelle des entrepreneurs électriciens.

Exigez vos droits! C'est la loi! Faites appel à un maître électricien — seul porteur de ce sigle.

DANS LES PAGES JAUNES, SOUS: "ÉLECTRICIENS — ENTREPRENEURS".

POSITION CONCURRENTIELLE DES FORMES D'ÉNERGIE AU 1ER JANVIER 1981

TYPE DE CHAUFFAGE	ÉLECTRICITÉ			MAZOUT		GAZ NATUREL	
MODE DE CHAUFFAGE	PLINTHES	AIR CHAUD	EAU CHAUDE	AIR CHAUD	EAU CHAUDE	AIR CHAUD	EAU CHAUDE
HYPOTHÈSES: - efficacité énergétique - %	100 (100)	100 (100)	100 (100)	65 (65)	65 (65)	65 (65)	65 (65)
- énergie consommée	19807 kwh (30107)	19807 kwh (30107)	19807 kwh (30107)	624 gal. (949)	624 gal. (949)	1040 cpc (1580)	1040 cpc (1580)
- prix de l'énergie - ¢	2,80/kwh (2,80)	2,80/kwh (2,80)	2,80/kwh (2,80)	98,25/gal (98,25)	98,25/gal. (98,25)	47,88/cpc (46,30)	47,88/cpc (46,30)
A. COÛT TOTAL ANNUEL D'EXPLOITATION - $	609 (920)	645 (956)	648 (960)	751 (1070)	766 (1085)	584 (836)	588 (841)
- coût de l'énergie directe - $	555 (843)	555 (843)	555 (843)	614 (933)	614 (933)	498 (732)	498 (732)
- énergie auxiliaire - $	0 (0)	24 (24)	27 (0)	37 (37)	52 (52)	24 (24)	28 (28)
- taxe de vente - $	44 (67)	46 (69)	47 (70)	0 (0)	0 (0)	42 (60)	42 (61)
- entretien - $	10 (10)	20 (20)	20 (20)	100 (100)	100 (100)	20 (20)	20 (20)
Coût par million de BTU utiles - $	9,01 (8,96)	9,54 (9,31)	9,59 (9,34)	11,11 (10,41)	11,33 (10,56)	8,63 (8,14)	8,76
B. COÛT ANNUEL D'AMORTISSEMENT ET DE FINANCEMENT - $	162 (233)	234 (197)	430 (240)	273	476	191 (86)	418 (111)
Investissement en équipements:							
- appareils - $	900-1125	500-800	800-900	600-700	800-1000	600-700	800-1000
- cheminée - $	---	---	---	450-800	450-800	150	150
- surplus entrée 200 ampères - $	300	300	300	---	---	---	---
- autres (tuyauterie) - $	---	900-1000	2200-2500	900-1000	2200-2500	500-1000	2200-2500
Total des investissements - $	1200-1425(1800-2000)	1700-2100(1500-1700)	3300-3700 (1900-2000)	1950-2500	3450-4300	1250-1850 (600-800)	3150-3650 (800-1000)
COÛT ANNUEL TOTAL: A + B - $	771 (1154)	878 (1153)	1078 (1199)	1024	1241	774 (922)	1005 (952)

CHARLES MÉTIVIER
1090, rue Marquette
Sainte-Rosalie, Qué. J0H 1X0
799-3563
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

JACQUES BOURGEOIS
1185, rue Centre,
Sainte-Rosalie, Qué. J0H 1X0 799-3525
Installations, réparations, chauffage électrique
Vente d'accessoires électriques
Vente et réparation de cuisinières, chauffe-eau, sécheuses de toutes marques.

Entreprise d'Électricité THÉBERGE & PROULX Inc.
RÉJEAN THÉBERGE, président
145, rue François, Saint-Pie,
Qué. J0N 1N0
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL

Désautels & Fils Inc.
2890, rue Guertin
Sainte-Rosalie, Qué. J0H 1X0
799-3666
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL

Les Installations Électriques PHANEUF INC.
M. ÉMILIEN PHANEUF, propriétaire
103, Sainte-Catherine,
Saint-Denis, Qué. J0H 1K0 787-2824
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

ENTREPRISES G.A. BEAUDRY & FILS INC.
ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS
VENTE, SERVICE, INSTALLATION
"SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE"
20e rang, Upton Tél.: 549-4435

LES ENTREPRISES B.J.B. INC.
ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
MARCEL BEAUREGARD, président
SUCC.: 147, Saint-Éphrem, Upton 549-4276
SUCC.: SAINT-HUGUES, M. Michel Bastien 794-2507
SUCC.: LA PRÉSENTATION, M. Jacques Joyal 796-5795

ANDRÉ ROBERT, M.EL. ÉLECTRICIEN INC.
INSTALLATION ET RÉPARATION
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
3075, rue Robert
Saint-Jean-Baptiste, Québec J0L 2B0
tél.: 467-7878

J.A. PINARD ENR.
RAYNALD PINARD, propriétaire
3550, Saint-Pierre Ouest,
Saint-Hyacinthe, Qué. J2T 1R1
774-7667
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
RÉPARATIONS DE TOUS GENRES

LIONEL ÉTHIER LTÉE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
3050, rue Saint-Prosper
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 2A4 773-9510
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
M. GEORGES ROY, président

Les Entreprises Électriques CLAUDE FARLEY Enr.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Estimation gratuite
2300, rue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 5H9 774-2064

Les Installations Électriques Riendeau et Plante Inc.
Entrepreneur électricien
Saint-Simon, cté Bagot
Tél.: 798-2003

JEAN-LOUIS AUGER
2705, rue Saint-Charles
Saint-Hyacinthe, Qué. J2T 1W6
774-4679
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
SPÉCIALISÉ EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Simon St-Sauveur Enr.
100, rue Plante,
Sainte-Madeleine, Qué. J0S 1S0
795-6207
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL

Deslandes Électrique Inc.
960, Chemin Milton
Saint-Valérien, Qué. J0H 2B0 549-2238
RÉAL DESLANDES, président
INDUSTRIEL, COMMERCIAL, RÉSIDENTIEL
Service 24 heures
Pageteck: 1-800-363-9267 no. 417

Les Entreprises Électriques BIENVENUE ENR., M.E.
Service de 24 heures
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
16530, rue Savoie
Saint-Hyacinthe J2T 3N2
774-1633

P.P. ÉLECTRIQUE INC.
2489, Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 5J1
774-6445
SERVICE COMPLET RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

PAUL TURCOTTE Entrepreneur Électricien Inc.
455, Grand Rang Saint-François,
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 7A9
773-2331
Résidentiel, commercial, industriel
Estimation gratuite Service 24 heures

ALBERT BROUILLARD
3460, des Cèdres
Saint-Hyacinthe, Qué. J2T 1S3
773-1441
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

LES ENTREPRISES JACQUES DESLANDES INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
994, ave Des Pins,
Saint-Valérien Tél.: 549-2327
JACQUES DESLANDES, propriétaire

Les Industries BECTROL Ltée
Distributeurs en gros
Produits Électriques Industriels

BECTROL offre
ses voeux de succès
aux maîtres électriciens
pour toutes leurs activités
de la
"Semaine de l'électricité"
et invite la population
à consulter
un maître électricien
pour tous
leurs travaux électriques.

Les Industries BECTROL Ltée
2339, Dessaulles, Saint-Hyacinthe
774-1330

SQUARE D COMPANY CANADA LIMITED
GENERAL ELECTRIC
LITTELFUSE
HUBBELL
PHILIPS
PANDUIT
HAMMOND
POTTER & BRUMFIELD RELAYS
cefco
AMPROBE®
SHAWMUT
Crompton Instruments
Eagle Signal
BRADY
SOLA BASIC LIMITED
ASCO
Red-Hat
EDWARDS
electromatic
IRC
DUAL LITE
Matériaux électriques SYLVANIA Electrical Materials

VOTRE DISTRIBUTEUR DE TOUS LES JOURS

LEVELCO ELECTRIQUE INC.

1405, RUE SAINT-ANTOINE, SAINT-HYACINTHE 774-6429
81, RUE COURT, GRANBY 372-5469

Vols par effraction dans le Bourg-Joli

par Louise Lamothe

Quelques vols par effraction ont été signalés la semaine dernière, aux agents de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe, dans le secteur Bourg-Joli. De plus, des individus se sont introduits au 2789 de la rue Sicotte, emportant argent et bijoux, ainsi que dans une résidence de la rue Lussier.

La rôtisserie Parenteau a également été le théâtre d'une introduction par effraction au cours de la semaine dernière. Toutefois, les voleurs n'ont pu voler que la somme de $7. qui se trouvait dans le tiroir-caisse du restaurant.

Les agents de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe ont procédé à l'arrestation de plusieurs automobilistes pour facultés affaiblies. Ces derniers comparaîtront, cette semaine, au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe.

Un camion qui avait été volé à Saint-Hyacinthe, le samedi 7 février, entre 13 heures 30 et 14 heures 45, a été retrouvé dimanche dans le 5e Rang, à Saint-Théodore d'Acton, en fort mauvais état. Le propriétaire du camion est M. Andéa Gemme.

Durant la semaine du 2 au 8 février, les agents de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe ont enregistré 8 vols par effraction dans des maison privées, 2 dans des commerces ainsi que dix plaintes de vols simples. De plus, 42 accidents avec dommages matériels sont survenus durant la même période ainsi qu'un accident avec blessés mineurs.

Les policiers demandent d'être extrêmement prudent lors des carnavals. En effet, plusieurs institutions d'enseignement organiseront d'ici quelques jours des festivités à l'occasion de la fin de l'hiver et les "prises" seront choses courantes. Par les années passées, certains étudiants ont causé des dommages considérables à la propriété et quelques-uns ont dû faire face à des poursuites judiciaires. Les agents de la Sûreté municipale demandent à tous les étudiants d'être très prudents à ces occasions; on peut s'amuser sans briser ou endommager la propriété des autres!

Débrayage à la CTRSM

Les chauffeurs tiennent parole

Par Alain Rodier

Nouvelle tuile sur la tête des usagers du service d'autobus de la Commission de transport de la rive sud de Montréal, les chauffeurs ont mis leurs menaces à exécution et ont déclenché la grève générale, lundi matin, à 8 heures précises.

Après la grève consécutive à l'intégration des chauffeurs de Métro-Sud à la CTRSM, après le lock-out décrété contre les employés d'entretien, c'est donc le troisième conflit de travail à secouer en un peu plus d'un an la CTRSM.

Mais le déclenchement de la grève, lundi matin, aura donné lieu à tout un charivari puisque, quelques minutes après l'annonce du débrayage, on parlait d'une entente de principe qui ramènerait les chauffeurs au travail.

La bonne nouvelle aura été de courte durée: réunis en assemblée générale, ce même lundi matin, les quelque 300 chauffeurs présents se prononçaien à plus de 99% contre cette entente de principe et pour la poursuite de la grève jusqu'à ce que la CTRSM leur présente "quelque chose de valable".

La menace d'une interruption de service était dans l'air depuis le 21 décembre, date à laquelle les chauffeurs avaient voté en faveur de la grève dans une proportion de 87%. L'avis de grève a été envoyé au ministère du Travail le 27 janvier... avec le résultat qu'on sait.

A l'heure actuelle (mardi matin), les négociations achoppent sérieusement sur la question de la sécurité d'emploi ainsi que sur le travail à forfait. Le litige, entourant la distribution du travail et la question des surnuméraires, aurait été finalement réglé. Quant aux questions d'ordre monétaire, il ne devrait pas y avoir d'accrochage, selon le relationniste du syndicat, André Gagné.

A Drummondville:

Un 3e centre d'achats ?

par Pierre Bornais

Alors que le développement commercial de la région maskoutaine stagne, les villes environnantes continuent leur développement et c'est ainsi qu'après la nouvelle, au sujet de l'implantation à Granby d'un super centre de la compagnie Sears, c'est au tour de Drummondville à parler de la construction d'un troisième centre d'achats.

Rien n'est encore réalisé mais les projets sont poussés au point que des rencontres entre les représentants de la municipalité et le groupe Campeau, sans compter ceux de compagnies comme Baie d'Hudson et Zeller, ont déjà eut lieu.

Mais ce n'est pas tout, cette approche ne constituerait qu'une recherche parmi d'autres puisque trois groupes différents seraient intéressés à implanter des centres commerciaux à différents endroits à Drummondville. Dans aucun des cas, les choses sont acquises mais ça bouge et il y a de bonnes chances pour qu'au moins un projet voit le jour.

Pendanr ce temps à Saint-Hyacinthe, les nouvelles de ce côté ne sont pas très encourageantes.

(Voir éditorial, page A-4:

Les échos du Palais de Justice!

par Louise Lamothe

Les cinq individus qui ont été récemment arrêtés par les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, à la suite d'un vol à main armée à la Caisse populaire de Saint-Dominique, ont subi leur enquête sur cautionnement le jeudi 5 février, au Palais de Justice du district de Saint-Hyacinthe, devant le juge Jacques Bousquet. Ce dernier leur a refusé toute liberté à cause de leurs antécédents judiciaires et de l'arsenal qu'ils avaient en leur possession au moment du vol qualifié. Leur enquête préliminaire pro forma a été fixée au jeudi 12 février.

La Cour d'Appel du Québec a confirmé la sentence que le juge Michel Dumaine de la Cour provinciale a donné à Jean Miron, le 7 octobre dernier. En effet, une sentence de sept ans d'emprisonnement lui avait été donnée pour des accusations d'attentat à la pudeur et de séquestration sur une dame de Beloeil. Les juges de la Cour d'Appel ont décidé de maintenir la sentence car la protection de la société est très importante et les victimes doivent se sentir en sécurité durant un bon nombre d'années.

Jacques Deslauriers et Serge Lépine, les deux individus qui ont été interceptés par les agents de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe, à la suite d'un vol qualifié à la pharmacie Auger, ont subi leur enquête préliminaire, le jeudi 5 février, et seront cités à procès le 18 février prochain, au Palais Justice de Saint-Hyacinthe.

Un individu de la région de Saint-Hyacinthe subira son enquête préliminaire le 12 février, à la suite d'accusations d'avoir eu des relations sexuelles avec une jeune fille de moins de 14 ans. Tout cautionnement lui a été refusé et il est présentement détenu jusqu'à son enquête préliminaire.

Yvon Brodeur a écopé de six mois d'emprisonnement et de $3,000. d'amende après avoir été trouvé coupable de possession de drogue à usage restreint. A défaut de payer l'amende, il devra passer six autres mois à l'ombre. Deux autres individus, Yvon Laroche et Stéphane Gauvin, subiront leur enquête préliminaire le 12 février pour ces mêmes accusations.

Drame à Mont-Saint-Hilaire

par L.L.

Un drame est survenu le lundi 9 février, vers 21 heures, à la demeure de la famille Jacques, à Mont-Saint-Hilaire.

En effet, le jeune Christian Jacques, âgé de 6 ans, a été retrouvé sans vie par son père. Il aurait été, dit-on, étranglé par sa mère, Mme Hélène Jacques, qui souffrait d'une forte dépression nerveuse.

M. Jacques a aussitôt alerté les policiers de la Sûreté municipale de Mont-Saint-Hilaire afin qu'ils se rendent sur les lieux du drame. L'enquête a été prise en charge par l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec de Montréal.

Mme Hélène Jacques est présentement détenue comme témoin important dans cette affaire. L'enquête du coroner ainsi que la comparution de Mme Jacques doivent avoir lieu cette semaine au Palais de Justice du district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

La semaine de la Sûreté du Québec

par Louise Lamothe

Durant la semaine du 2 au 8 février, les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, ont enregistré 50 accidents dont cinq seulement avec des blessés mineurs. Tous les accidents se sont produits sur toutes les routes du territoire, n'épargnant aucune municipalité de la région de Saint-Hyacinthe.

Pour ce qui est de la criminalité dans la région, c'est le calme plat! En effet, les agents de la SQ ont reçu seulement trois plaintes de vols simples; les voleurs se seraient emparés d'une batterie d'automobile, de cordes de bois et d'accessoires de voiture.

Plusieurs véhicules automobiles, ayant été déclarés volés sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, ont été retrouvés dans la région de Saint-Hyacinthe par des agents de la Sûreté du Québec.

Depuis quelques semaines, le nombre de plaintes de vols par effraction a diminué passablement dans la région. Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, les mois de janvier et de février de chaque année sont passablement tranquilles. Toutefois, l'automne dernier, les agents de la SQ ont reçu plusieurs dizaines de plaintes de vols par effraction dans des maisons privées, des commerces et des chalets. Selon les statistiques récentes de la Sûreté du Québec, détachement Saint-Hyacinthe, on a connu en 1980 une forte augmentation des délits dans presque toutes les municipalités de la région.

Le nouveau président de l'A.E.C.Q.: M. Claude Chagnon

Né à Saint-Hyacinthe, le 13 octobre 1936, le nouveau président de l'Association, M. Claude Chagnon, est actif dans l'industrie de la construction depuis plus d'un quart de siècle.

Il est depuis bientôt dix ans coordonnateur des travaux de la compagnie Désourdy Construction à la Baie James. Marié depuis 19 ans, il est père de trois filles.

M. Chagnon était membre du Conseil d'administration sortant et, à titre de 1er vice-président, a participé activement à la dernière ronde de négociations.

Portes ouvertes

ÉCOLE COMMERCIALE LUSSIER INC.

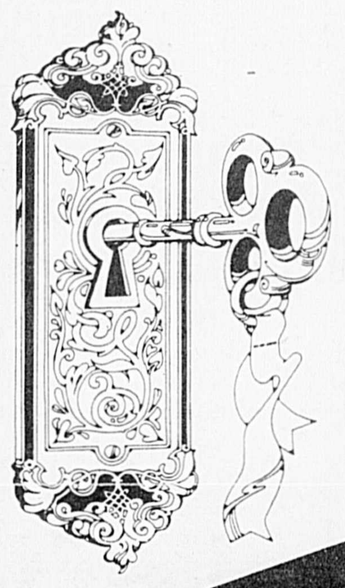

Vous êtes intéressés à continuer vos études, au secondaire 4 ou 5 commercial, et vous aimeriez avoir plus d'informations sur l'École Commerciale Lussier, son programme d'études et les différents débouchés du cours?

Il nous fera plaisir de vous fournir tous les renseignements demandés:
les mercredi, jeudi, vendredi,
11, 12 et 13 février,
à partir de 19 h 30,
au 2290, rue Saint-Joseph,
Saint-Hyacinthe.

Vous pourrez également y rencontrer les professeurs et visiter les locaux.

Bienvenue à tous

POUR INFORMATIONS
Tél.: 774-6611

15 ANS A VOTRE SERVICE

À l'occasion de notre 15e anniversaire, il me fait plaisir de vous remercier et vous présenter quelques-uns de nos différents projets récemment exécutés.

Saint-Simon, Saint-Hyacinthe tél.: 798-2422

Essayez-la...

L'ESSAI DE LA RENAULT 18 PEUT VOUS VALOIR

$1,000 en argent

Achetez-la...

PENDANT LA PÉRIODE DU CONCOURS,

ET VOUS POUVEZ

gagner une deuxième Renault (5TL) '81

LA RENAULT 18 FAMILIALE

CASTELNEAU AUTO INC. St-Hyacinthe

AMC RENAULT

625, boul. Laurier, Saint-Hyacinthe 773-6005 - 774-2170

Votre dépositaire AMC, Jeep, Renault

Commission scolaire Saint-Hyacinthe:

Plus d'élèves d'ici 1987!

par Louise Lamothe

La clientèle de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe pourrait bien passer de 3 911 élèves à 5 146 d'ici 1987! C'est ce qu'ont appris les commissaires lors de leur dernière rencontre, qui eut lieu la semaine dernière, alors que M. Bonneau, de la firme Urbec, est venu résumer l'étude démographique qui sera rendue publique d'ici quelques jours par les dirigeants de la commission scolaire.

En effet, selon M. Bonneau, cette étude démographique a été entreprise, il y a quelques semaines, sur tout le territoire de la commission, tant dans les secteurs urbains que ruraux. Cette étude servira d'outil de travail pour les commissaires ainsi que pour les administrateurs de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe au cours des sept prochaines années.

Selon M. Bonneau de la firme Urbec, cette étude est fort valable, compte tenu de son expérience en ce domaine. Plusieurs études ont déjà été effectuées sur la Rive-Sud de Montréal, dans diverses commissions scolaires afin de connaître les clientèles qui fréquenteront celles-ci au cours des prochaines années.

A la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, on doit s'attendre à une augmentation substantielle de la population étudiante d'ici 1987. En effet, certains quartiers de la ville connaîtront une expansion "monstre" alors que d'autres se dépeupleront au fil des ans. Les principaux secteurs touchés par l'augmentation de la clientèle scolaire sont les paroisses Sacré-Coeur, Saint-Sacrement et Douville où le nombre d'étudiants doublera d'ici quelques années. Les écoles Lafontaine et Larocque devront servir à d'autres fins car le nombre d'étudiants les fréquentant ira en diminuant. Déjà, depuis plusieurs années, ces mêmes institutions d'enseignement connaîssent un dépeuplement progressif allant de paire avec l'exode de ces quartiers par les citoyens qui ont décidé de quitter ces quartiers pour d'autres cieux !

L'augmentation de la population étudiante à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe est due en grande partie à l'hypothèse de fécondité qui sera plus forte d'ici quelques années à cause du nombre croissant de jeunes ménages qui décideront de s'installer dans certains secteurs de la ville et de l'implantation de plusieurs nouvelles entreprises, génératrices d'emplois.

Même si cette nouvelle peut inquiéter certains parents qui craignent que leurs enfants soient obligés de quitter l'école de quartier pour fréquenter une école plus achalandée, il n'en demeure pas moins que les professeurs apprécieront cette étude démographique qui leur assure du travail pour plusieurs années encore !

Inscription à Val-Monts et à Saint-Hyacinthe

Tous les élèves qui fréquenteront, l'an prochain, une école sous juridiction d'une commission scolaire, doivent y être inscrits par leurs parents ou ceux qui en tiennent lieu, avant le 1er mars 1981.

Tous les élèves de la commission scolaire Val-Monts et Saint-Hyacinthe recevront dans les prochains jours un formulaire de demande d'admission que les parents devront signer et retourner à l'école dans les plus brefs délais.

Les élèves du primaire qui ne fréquentent pas actuellement une école de la commission scolaire Val-Monts ou Saint-Hyacinthe mais qui prévoient s'y inscrire pour septembre 1981, doivent s'adresser directement à l'école la plus près de leur domicile ou au centre administratif de la commission scolaire Val-Monts, 2525, rue Crevier, Saint-Hyacinthe (773-6041) et demander le service de l'enseignement ou au centre administratif de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe , rue Saint-Hyacinthe.

Tous les enfants qui auront 5 ans avant le 1er octobre et qui fréquenteront pour la première fois la maternelle, devront se présenter avec leurs parents à l'école la plus près de leur domicile, entre le 16 et le 27 février.

Les parents qui seraient dans l'impossibilité de se rendre à l'école, aux heures d'ouverture, sont priés de communiquer avec l'école afin de prendre rendez-vous. Le certificat de naissance ou l'extrait de baptême de l'enfant sera exigé au moment de l'inscription.

Nous apercevons sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Bernard Léveillée de J.A. Léveillée et Fils; M. Guy Desrosiers , directeur de la Corporation de promotion industrielle de Saint-Hyacinthe; M. Daniel Champigny, analyste financier à la Société de développement industriel du Québec; Mme Denyse Beaudry , conseiller économique; M. Marius Fortin, délégué régional au ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme et M. Roger Martin, vice-président de Major et Martin inc.

"Ventexport" ou une journée d'échanges sur l'exportation!

par Louise Lamothe

Une "ventexport" a été organisée la semaine dernière par l'Office québécois du commerce extérieur et une vingtaine d'industriels de la région de Saint-Hyacinthe ont répondu à l'invitation.

Cette journée d'échanges de vues avec trois spécialistes du commerce extérieur s'adresse à un nombre limité d'industriels et exclusivement aux présidents et directeurs de PME qui désirent exporter à l'extérieur du Québec, aux Etats-Unis et même en Europe.

Ces séminaires, organisés aux quatres coins du Québec, sont une initiative de Mme Denyse Beaudry, conseiller économique à la direction des services d'initiation aux techniques d'exportation.

Au cours de cette rencontre, les participants ont échangé sur les statistiques sur le commerce extérieur, le marketing international, les modes de paiement et les sources de financement, le rôle du transitaire et les techniques d'exportation, le calcul des prix à l'exportation et les termes commerciaux, le programme APEX et l'aide de l'Office québécois du commerce extérieur.

Selon Mme Denyse Beaudry, il existe plusieurs PME (petites et moyennes entreprises) de la région qui ont le potentiel de produire davantage pour des fins d'exportations. En effet, ces dernières produisent des biens de comsommation de qualité à un prix concurrentiel. Certaines d'entre elles ont déjà osé et exportent leurs produits à l'étranger.

Le mandat de l'Office québécois du commerce extérieur est d'accroître et diversifier les exportaions des biens et des services québécois, sensibiliser le milieu québécois au commerce extérieur et initier les PME aux techniques d'exportation, augmenter la quantité et la qualité des échanges technologiques entre les entreprises québécoises et étrangères et intensifier les investissements manufacturiers étrangers.

A la suite de ces séminaires, plusieurs présidents et directeurs de PME se sont montrés intéressés à l'exportation et ont demandé à l'Office de bien vouloir les aider à voir clair dans les marchés internationaux.

Pour la plupart des industriels québécois, le premier marché visé est celui des Etats-Unis, plus précisément celui de la Nouvelle-Angleterre et de New-York. Des études du produit sont alors faites par l'Office afin d'aider le manufacturier à connaître ses limites et ses chances de succès à l'extérieur du Québec.

"Ventexport" connaît un succès grandissant auprès des industriels du Québec et la 29e édition fut un très grand succès à Saint-Hyacinthe!

Gens d'affaires

Investissez dans le secteur ayant le plus d'avenir à Saint-Hyacinthe.

En effet, le quartier Bois-Joli connaîtra un essor sans précédent dans les domaines résidentiel, commercial et industriel, pour les années à venir.

Place Casavant termine au printemps sa dernière phase.

Quelques locaux encore disponibles principalement pour les commerces suivants:

- fleuriste
- coiffeur pour hommes
- mercerie
- pharmacie
- papeterie
- chaussures

Joignez-vous à une équipe dynamique déjà en place:

- Provisoir
- Studio Soleil Enr.
- École de Conduite Jasmil Enr.
- Clinique d'Acupuncture Sten Men
- Inter-Union
- L'Association des Abattoirs Avicoles du Québec
- Institut Francine Enr.
- Yves Coiffure Enr.
- Pizzeria Niko Inc.
- L. Bélanger Ltée, nettoyeur
- Boucherie Bois-Joli Enr.
- Club Aramis
- Fruiterie Bois-Joli Enr.
- Le Groupe Commerce
- Tapis Jacques Belhumeur
- Studio d'Orgue Hammond
- Boutique Autrefois Enr.
- Valentine
- Pâtisserie Casavant Enr.
- Photo-Film Maska
- Poste d'Affectation Région No. 6
- Au Royaume de la Tapisserie
- Leduc et Michon, assurances
- Promex
- Leblanc, Sylvestre et Lamy, évaluateurs agréés
- J.-B. Cayouette Ltée, armoires de cuisine

De plus, notre 1er étage est un site pour des bureaux d'affaires ou professionnels.

Pour informations additionnelles, contactez

LES CONSTRUCTIONS ROBERT ROBIN INC.

Tél. 773-8358

PLACE CASAVANT

Yves coiffure

12e ANNIVERSAIRE

Un merci c'est peu dire à une clientèle si gentille que la vôtre.

Yves et son personnel aimeraient vous prouver leur gratitude d'une façon particulière, en cette fin de semaine du 11 au 14 février, mercredi au samedi.

Réservez l'heure qui vous plairait dès maintenant à

773-0111

550, boul. Casavant O., Saint-Hyacinthe

PLACE CASAVANT

finance EN BREF

Mead et Cie Ltée
PLACEMENTS
Une division de Walwyn
RENSEIGNEZ-VOUS, APPELEZ MARC GLADU
774-6273, 774-4184 - Beloeil 467-7773
1255, rue Girouard, Saint-Hyacinthe
Appel à frais virés

Construction

Janvier, le mois de Canada Packers

Par Alain Rodier

Après les résultats catastrophiques, enregistrés l'an dernier dans le secteur de la construction à Saint-Hyacinthe, l'année 1981 semble vouloir démarrer du bon pied.

C'est du moins la première conclusion qui se dégage du rapport de construction de janvier dernier puisque la valeur totale des permis émis par la ville est presque dix fois supérieure à celle de janvier 1980. Au cours du dernier mois, douze permis ont été accordés pour une valeur totale de $3 168 550, comparativement aux 19 permis de janvier 1980 qui, eux, représentaient une valeur de $342 372.

Mais, si le mois de janvier a fait si bonne figure, c'est presque uniquement à cause de l'implantation de l'usine Canada Packers. Si on soustrait les $3,1 millions d'investissements générés par le projet, le tableau du mois de janvier est loin d'être reluisant.

Exception faite de ce projet important, le total du mois de janvier n'atteint que $68 550 et est donc inférieur à la valeur totale de janvier 1980 qui se chiffrait à $342 372 dont $73 000 allaient au secteur industriel.

Ainsi, les choses ont été loin de s'arranger dans le secteur de la construction résidentielle où la valeur totale des permis accordés par la ville n'a atteint que $59 400 par rapport à $129 765 en janvier de l'année précédente.

Même son de cloche désagréable dans les secteurs commercial et institutionnel: dans le premier cas, la valeur des permis a chuté de $51 607 en janvier 1980 à seulement $9 150 cette fois-ci, alors que dans le deuxième cas, on est passé de $88 000 en janvier 1980 à rien du tout pour le dernier mois.

Quant aux nouveaux logements, là aussi on est déficitaire puisqu'on n'en a enregistré aucun pour ce premier mois de 1981 par rapport aux trois de janvier 1980.

Heureusement qu'il y a eu Canada Packers pour embellir le tableau!

Club d'administration industrielle de Saint-Hyacinthe

La prochaine activité du club d'administration industrielle du Canada, chapitre Saint-Hyacinthe, aura lieu le samedi 14 février, au Club Nautique, chemin Saint-Pie, face au club de golf La Providence.

A l'occasion de la Saint-Valentin, cette soirée sera dédiée aux dames. Le tout débutera à 19 heures par le souper, suivi d'une soirée dansante, avec Gilles Jetté Disco jusqu'à une heure.

Bienvenue à tous les membres, à leur épouse ainsi qu'à leurs amis!

Hausse du salaire minimum en deux étapes

Le salaire minimum sera porté à $3.85 dès le 1er avril et à $4. l'heure en octobre 1981. Les taux spécifiques dont ceux des jeunes et des employés qui reçoivent des pourboires sont également augmentés dans les mêmes proportions soit 5,5% en avril et 3,9% en octobre.

Depuis le 1er janvier, le taux québécois est le deuxième au Canada, ex aequo avec la Colombie-Britannique, derrière la Saskatchewan. Le salaire minimum québécois se situe en février à environ 43,1% du salaire moyen alors qu'en moyenne ce rapport sera de 40,7% dans l'ensemble des provinces.

A compter d'avril, les prix auront augmenté de 10,6% et la rémunération hebdomadaire moyen des salariés aura augmenté de 9,1%. Les barèmes d'aide sociale et de supplément au revenu de travail ayant été révisés en janvier, le maintien du niveau d'incitation au travail nécessitait un ajustement du salaire minimum.

La formule de la hausse en deux temps est apparue comme la plus prudente compte tenu de la situation actuelle du chômage, de l'évolution des taux ailleurs au Canada et du maintien de l'incitation au travail.

Toute hausse du salaire minimum doit viser à compenser la perte du pouvoir d'achat des travailleurs rémunérés à ce taux en tenant compte de *sa position relative par* rapport au salaire moyen. S'ajoute à cet objectif, la nécessité de considérer de *façon réaliste les coûts* de l'entreprise qui a certaines contraintes.

Messier, Girouard, Forget
COMPTABLES AGRÉÉS
1600 ouest, rue Girouard, suite 330
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 2Z8
Tél.: (514) 774-1442

M. Guy Ravenelle est heureux d'annoncer, à la population du grand Saint-Hyacinthe, qu'il a suivi son cours en pharmacie, à l'Université de Montréal, et qu'il est maintenant au tableau de l'ordre des Pharmaciens du Québec.

M. Guy Ravenelle, Bsc.PHM

Il offre ses services en s'associant avec son père, M. Jean Ravenelle, pharmacien bien connu de cette ville.

LUCIEN MARTEL ET ASSOCIÉ
OPTOMÉTRISTES
Examen de la vue
verres de contact
435, rue Hôtel-Dieu Tél.: 773-2210

Sauvez de l'impôt
Notre formule **ÉPARGNE-IMPÔT** vous permet d'enregistrer dans un régime **d'ÉPARGNE-RETRAITE** le montant maximum permis par la loi.
Cette offre unique se termine **le 28 FÉVRIER 1981** pour l'année d'imposition 1980
Pour renseignements:
MONSIEUR ROGER CASTONGUAY
directeur du recrutement
Caisse d'Entraide Économique de Saint-Hyacinthe
2500, boul. Casavant tél. 773-4111

samson, bélair & associés
Comptables agréés
2200, rue Léon-Pratte
Saint-Hyacinthe, J2S 4B6
(514) 774-4000
Montréal 467-3394
Associés de Saint-Hyacinthe
Jean-Guy Aubin, c.a. — Jean Chagnon, c.a.
Roland Cordeau, c.a. — André Gaudreau, c.a.
Jacques R. Gauthier, c.a. — Henri Hudon, c.a.
Jacques Jubinville, c.a. — Marcel Lafortune, c.a.
Jean-Pierre Laplante, c.a. — Claude Laroche, c.a.
André Lavigne, c.a. — Bernard Malo, c.a.
Guy Roy, c.a. — Alain Touchette, c.a.

RICHARD JEAN C.A.
comptable agréé
2285, RUE GIROUARD
SAINT-HYACINTHE
P.Q. J2S 7B6
TÉLÉPHONE: 774-0722

LA CORPORATION DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE INC.

AVISE QUE

la population de la ville de Saint-Hyacinthe est convoquée à une assemblée publique qui aura lieu

le mardi 24 février 1981, à 20 heures
AUBERGE DES SEIGNEURS
1200, rue Daniel Johnson
Saint-Hyacinthe

L'ordre du jour comporte le rapport de l'état de la Corporation et l'élection des membres aux postes vacants qui doivent être remplis au scrutin.

Invité d'honneur: M. Clément Rhéaume
Maire de la ville de Saint-Hyacinthe

Conférencier invité: M. Gaétan Lussier
Sous-ministre, Agriculture Canada

Guy Desrosiers, directeur

'FAUT-IL LES ARROSER SOUVENT?'

"J'expliquais justement à la caissière de ma caisse populaire, qu'à ma retraite, j'aimerais me consacrer à la culture des phaphilio pedilum d'Afrique!"

Le plan d'épargne-retraite avec la caisse populaire, vous assure une sécurité financière pour l'avenir, tout en vous permettant de réaliser, dès aujourd'hui, des économies d'impôts.

En effet, les montants souscrits à votre épargne-retraite sont déductibles de votre revenu imposable et vous rapportent un intérêt très avantageux.

L'épargne-retraite à votre caisse populaire: un plan d'épargne rassurant pour l'avenir et avantageux dès maintenant. Le 1er mars est la date limite d'adhésion pour les déductions sur votre prochain rapport d'impôts.

Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.

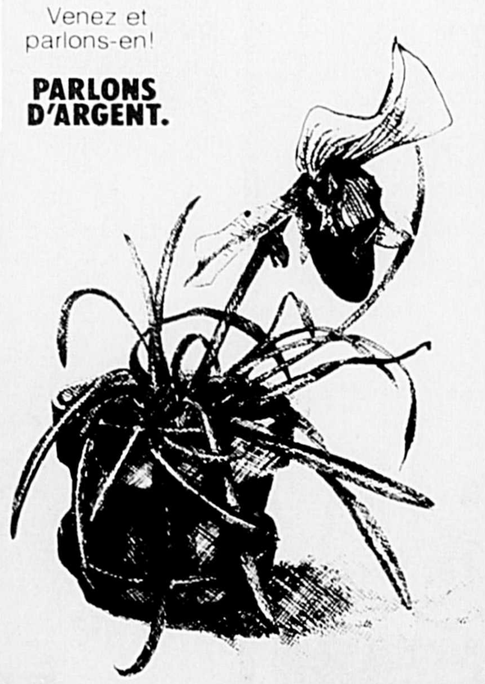

la caisse populaire desjardins

PLACEMENTS

MARC GLADU

OBLIGATIONS
Université du Québec
13 1/2%
5 ans 24 février 86 - 10 ans 24 février 91
Ville de Granby
13 1/2%
5 ans 9 février 86 - 10 ans 9 février 91

VILLE LACHINE 13 1/2 - 2-3-86
KIRKLAND 13 1/2 - 2-3-86
SAINT-BASILE LEGRAND 13 1/2 2-3-86

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD 5 ANS
payable annuellement **13 3/4%**, mensuellement 13 1/2%
Ex. **5000** à **13 1/2** = **672** ÷ **12** = **$56.25**
Composé annuellement et à l'échéance
1000 à **13 3/4** = **$1904.39**
Rendement à l'échéance **$18.09%**
Membre de l'assurance dépôt du Canada
Inscrit à la régie de l'assurance dépôt du Québec

Aucun frais de courtage sur vos placements en obligations...
Renseignements disponibles sur abris fiscaux: films, forages miniers et pétroliers.
N'hésitez pas à communiquer avec nous, pour toutes commandes ou tous renseignements additionnels.

RENSEIGNEZ-VOUS, APPELEZ MARC GLADU
774-6273, 774-4184 - Beloeil 467-7773
1255, rue Girouard, Saint-Hyacinthe
Appel à frais virés **Mead et Cie Ltée**

cégep
(enseignement régulier, le jour)
LE 1er MARS 1981
est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la
SESSION "AUTOMNE 1981"
dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic	Joliette	Saint-Jérôme
André-Laurendeau	Lionel-Groulx	Saint-Laurent
Bois-de-Boulogne	Maisonneuve	Sherbrooke
Drummondville	Montmorency	Sorel-Tracy
Édouard-Montpetit	Rosemont	Valleyfield
Granby	Saint-Hyacinthe	Vieux Montréal
John Abbott	Saint-Jean-sur-Richelieu	Institut de technologie agricole et alimentaire

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à votre école, à l'un de ces cégeps ou au:
service régional d'admission du montréal métropolitain
C.P. 70, Succursale Bourassa,
Montréal, Québec, H2C 3E7

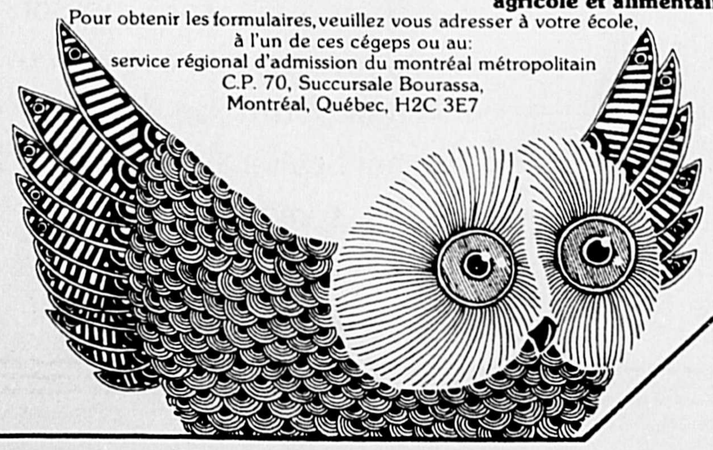

AVIS

Canada
Province de Québec
District de
Montréal
460-05-000163-79

COUR SUPÉRIEURE

Roger Badeau
Demandeur
vs
Richard Guertin et Marcel Gadbois
Défendeurs

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les effets mobiliers des défendeurs, saisis en cette cause seront vendus le mercredi 25e jour de février 1981, à deux heures de l'après-midi savoir: au 3985, boul. Laurier Saint-Hyacinthe: 1 automobile de marque Buick Riviera 1980, no de série 4Y573AEH34171 au 1955,rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine: 1 automobile de marque Dodge 1972 no de série DL23K2F225587.

Lesquels effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.

Donné à Saint-Hyacinthe, ce 9e jour de février 1981.

Rolland Boucher, huissier

Canada
Province de Québec
District de
Montréal
500-05-004702-807

COUR SUPÉRIEURE

G.E. Shnier Co.
demandeur
vs
Pierre Perreault
Défendeur

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les effets mobiliers du Défendeur, saisis en cette cause seront vendus au 2070, rue Jolibois, à Saint-Hyacinthe, le 25e jour de février 1981 à dix heures de l'avant-midi, savoir:
1 Camion Pick-Up Dodge Power Wagon 150, 1980.

Lesquels effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.

Donné à Saint-Hyacinthe, ce 9e jour de février 1981.

Jacques Nichols, huissier

Province de Québec
District de Bedford
Cour municipale
No: 39799

La Ville de Granby,
Demanderesse
Vs
Jocelyn Beaudoin,
Défendeur,

Le 23 février 1981 à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur soit au 1180, rue Brunette Ouest, Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en:

1 automobile Mercury Marquis 1975

Conditions: argent comptant.

Saint-Hyacinthe, le 9 février 1981.

Alphédor Cournoyer, huissier

"Prenez avis que la compagnie "FERNAND BACHAND & Fils (Saint-Hyacinthe) Inc. ayant son siège social au 2395, rue de La Bruère, en la ville de Saint-Hyacinthe, demande au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte.

Donné à Saint-Hyacinthe, ce douze janvier mil neuf cent quatre-vingt-un (1981).

Me Louis-H. Lafontaine, procureur.

MUNICIPALITÉ
DU VILLAGE DE SAINT-PIE

Aux habitants de la municipalité du village de Saint-Pie.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Jeanne Leduc, secrétaire-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à une session, tenue à la salle des sessions du conseil, le deux février mil neuf cent quatre-vingt-un, a passé un réglement concernant les détecteurs de fumée et l'égout pluvial: soupape de retenue, raccordement d'un drain français, raccordement des égouts.

Ce règlement entrera en vigueur selon la loi, et ledit règlement est déposé au bureau du secrétaire-trésorier, où toute personne intéressés peut en prendre connaissance.

Donné ce troisième jour de février mil neuf cent quatre-vingt-un.

(Signé): Jeanne Leduc,

Secrétaire-trésorier

Province de Québec
District d'Iberville
No: 755 05 000248 80

La Banque canadienne Impériale de commerce
Demanderesse
Vs

Les Constructions Maynard et Ponton Inc.

Georges Ponton,
Dollard Ponton,
Benoit Ponton,
Défendeurs,

Le 24 février 1981 à 1 heure de l'après-midi, au domicile des défendeurs Georges et Dollard Ponton, au 305, rue de la Montagne Nord, à Saint-Paul d'Abbotsford, district de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant En:

1 automobile Chrysler Néro Part 1975
lot de stock: chaises, rouets, tables, bureaux antiques,
1 trail Bombardier et autres,

Conditions: argent comptant.

Saint-hyacinthe, le 6 février 1981.

Alphédor Cournoyer, huissier

AVIS

"Prenez avis que la compagnie CLÉMENT LETENDRE Inc. ayant son siège social au 2720, rue Sainte-Catherine, en la ville de Saint-Hyacinthe, demande au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte.

Donné à Saint-Hyacinthe, ce douze janvier mil neur cent quatre-vingt-un (1981).

Me Louis-H. Lafontaine, procureur.

Fieri Facias de Terris
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
500-05-006417-800

St-Lawrence Sugar, a division of Natalik Inc., a body politic and corporate, duly incorporated according to law, having its head office and principal place of business in the City and District of Montréal, demanderesse
vs

Les produits R. Fortin Inc., a body politic and corporate, duly incorporated accordint to law, having an office and place of business in Mont St. Hilaire, District of St. Hyacinthe at 1560, boulevard Laurier, Défenderesse.

'Un emplacement connu et désigné comme étant une PARTIE du lot DEUX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (Ptie 279) aux plan et livre de renvoi officiels du Cadastre de la Paroisse de Saint-Hilaire, division d'enregistrement de Rouville, et plus particulièrement décrit comme suit:

Borné au nord-est et au sud-est par le résidu du lot 279, au sud-ouest par une partie Benoît, au nord-ouest par le boulevard Laurier, mesurant deux cent sept pieds et un dixième (207.1') au nord-est, cinquante sept pieds et quatre dixièmes (57.4') au sud-est, deux cent quarante-sept pieds et cinq dixièmes (96.4') au nord-ouest, contenant en superficie seize mille six cent cinq pieds carrés (16,605 p.c.)

Avec bâtisse y érigée, portant le numéro civique 1560, du boulevard Sir Wilfrid Laurier".

La mise à prix est fixée à la somme de $4,885.07, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du Ministre des Finances.

Pour être vendu MARDI, le vingt-quatrième jour de Mars 1981, à quatorze heures, au bureau d'enregistrement de Rouville, à Marieville au numéro 1601, rue Edmond-Guillet.

Le Shérif-adjoint
Marcel Lemonde

Fieri Facias de Terris
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Saint-Hyacinthe
750-05-000355-79

Caisse d'entraide économique de Granby, ayant sa place d'affaires au 33, rue Dufferin, à Granby, district de Bedford, demanderesse
vs
83841 Canada Ltée, corporation légalement constituée ayant son siège social au 741, boul. Laurier, à Mont Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, et NICOS HEONIS et ARTEMICIA HEONIS, domiciliés au 741, boul. Laurier, Mont Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, défendeurs.

"Un immeuble situé en la Ville de Mont Saint-Hilaire, ayant front sur le boulevard Sir Wilfrid Laurier, conne et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trente-deux (Ptie 32) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, division d'enregistrement de Rouville; ladite partie étant bornée comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 32 (propriété de Monsieur Henri Daigle ou représentants) et une autre partie du lot 32 (expropriation de la Voirie Provinciale), vers le sud-est par une partie du lot 32 (boul. Sir Wilfrid Laurier), vers une première ligne sud-ouest une première ligne nord-ouest et une deuxième ligne sud-ouest par une autre partie du lot 32, vers une deuxième ligne nord-ouest par une partie du lot 32; mesurant quarante pieds et vingt-et-un centièmes de pieds (41.21') et deux cent soixante-huit pieds et quatre-vingt-six centièmes (268.86') dans ses lignes nord-est, cent quarante-deux pieds et trente-et-un centièmes (142.31') dans ses lignes sud-est, cent quatre-vingt pieds et vingt-huit centièmes (180.28') dans sa première ligne sud-ouest, quarante pieds (40') dans sa première ligne nord-ouest, cent vingt pieds (120') dans sa deuxième ligne sud-ouest, cent soixante-trois pieds et quarante-trois centièmes (163.43') dans sa deuxième ligne nord-ouest; contenant en superficie, quarante-sept mille huit cent quarante-et-un pieds carrés (47,841 pi.2).

Le coin sud de la propriété est situé à deux cent quarante-six pieds (246') de la ligne séparative entre les lots 32 et 33, cette distance étant mesurée le long de la limite nord-ouest du boul. Sir Wilfrid Laurier.

Avec bâtisses y érigées portant le numéro civique 741 dudit boul. Laurier et avec toutes les circonstances et dépendances y attachées.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à une servitude de droit de passage en faveur du lot voisin (Ptie 32) suivant acte enregistré sous le numéro 125280.".

La mise à prix est fixée à la somme de $20,049.56, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du Ministre des Finances.

Pour être vendu, jeudi, le vingt-sixième jour du mois de mars 1981, à quatorze heure, au bureau d'enregistrement de Rouville, à Marieville, au numéro 1601, rue Edmond-Guillet.

Le shérif-adjoint
Marcel Lemonde

AVIS

Province de Québec
District d'Iberville
Cour supérieure
No: 755 05 000248 80

La Banque canadienne Impériale de commerce
Demanderesse
Vs
Benoit Ponton,
Défendeur,

Le 24 février 1981 à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur soit au 305, rue de la Montagne Nord, à Saint-Paul d'Abbotsford, district de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en:

1 Camion Ford Pick-Up Custom F-150
1 tracteur International D-414, 1965,
1 tracteur MF Super 35, 1960
1 pulvérisateur 400 gallons (1969)
et autres articles.

Conditions: argent comptant.

Saint-Hyacinthe, le 6 février 1981.

Alphédor Cournoyer, huissier

---

600 PRIÈRES EXAUCÉES

REMERCIEMENT à la Sainte-Vierge pour faveur obtenue. L.V.

---

610 PRIÈRE À L'ESPRIT-SAINT

PRIERE A L'ESPRIT SAINT
Saint Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas mettre les initiales de la personne exaucée. B.L.

PRIERE A L'ESPRIT SAINT
Saint Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tousles instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercie pour tout confirmer encore une foi que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois fois pendant trois jours de suite). Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.C.

PRIERE A L'ESPRIT SAINT
Saint Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. J.G.

PRIERE à l'esprit Saint pour faveur obtenue. C.R.

---

650 REMERCIEMENTS

La famille de M. Léopold Daigle remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père M. Léopold Daigle survenu le 17 janvier 1981 à l'âge de 89 ans et 8 mois soit par offrandes de messe, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

M. NOEL Duquette et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Jisel Beaunoyer Duquette survenu le 4 octobre 1980, à l'âge de 62 ans, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

REMERCIEMENTS Son époux Charles Bastien ainsi que M & Mme Serge Bastien, et son frère Joseph Boisvert, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Laurette Bastien, décédée le 30 janvier 81, à l'âge de 71ans soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit. Les personnes qui ont omis de s'inscrire doivent considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS Monsieur Conrad Grenon et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Madame Flore-Ida Carrière-Grenon, survenu le 23 janvier 1981, à l'âge de 78 ans, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit. Prière de considérer ces remerciements comme personnels.

avis de décès

AUGER (Antonio)- A Saint-Hyacinthe, le 6 février, est décédé M. Antonio Auger, à l'âge de 59 ans. Outre son épouse,née Bernadette Dufault, il laisse un fils et une fille: M. André, Montréal; Mme Denis Berthiaume (Johanne), Sainte-Rosalie. Lui survivent trois frères et six soeurs: MM Bruno, Roger, Laurent, Repentigny; Mmes Lucien Houle (Eva-Rose), Saint-Léonard d'Aston; Henri-Paul Champagne (Laurette), Etats-Unis; Germain Leblanc (Cécile), Montréal; Maurice Chabot (Marie-Claire), Beloeil; Guy Riopel (Thérèse), L'Epiphanie; Maurice Lemieux (Rita), Montréal. Les funérailles, sous la direction de la maison Ubald Lalime de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le 9 février, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Hyacinthe.

FREGEAU (Aurélien)- À Saint-Damase, le 1er février, est décédé M. Aurélien Frégeau, à l'âge de 84 ans. Lui survivent un frère et une soeur: M. Norbert, Montréal; Mme Adrien Leroux (Aurore), Montréal. Les funérailles, sous la direction de la maison Germain Jodoin et Fils de Saint-Damase, eurent lieu le 4 février, en l'église paroissiale de Saint-Damase.

GIRARD (Jules)- A Saint-Hyacinthe, le 3 février, est décédé le chanoine Jules Girard, ancien curé de Saint-Mathieu de Beloeil et de Saint-Valérien, à l'âge de 58 ans.Lui survivent quatre frères et quatre soeurs: MM Raymond, Roch, Saint-Hyacinthe; père Jacques o.m.i., Afrique; André, Hull; Mmes Gérard Chicoine (Marie-Jeanne), Sainte-Rosalie; Louis Cabana (Cécile); Paul Poitvin (Brigitte); Jean Bouvier (Marguerite), Saint-Hyacinthe. Les funérailles, sous la direction de la maison René-J. Mongeau de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le 6 février, en la Cathédrale de Saint-Hyacinthe.

GIROUARD (Mme veuve Adélard)- A Beloeil, le 5 février, est décédée Mme veuve Adélard Girouard, née Aline Mathieu, à l'âge de 76 ans. Elle laisse deux fils et deux filles: MM. Robert, Saint-Hyacinthe; Roger, Beloeil; Mmes Elphège Frédette (Jeanne), Saint-Bernard; Jean-Paul Allaire (Rachel), Saint-Hubert. Lui survivent trois frères et cinq soeurs: MM. Raymond, Saint-Bernard; Lucien, Saint-Louis; Bernard, Saint-Hyacinthe; Mmes Yvonne Ferron, Tracy; Germaine, Saint-Bernard; Marie-Jeanne Bousquet, Verdun; Thérèse Garant, Saint-Hyacinthe; Flore-Aimé Larivière, Saint-Louis. Les funérailles, sous la direction de la maison Ubald Lalime de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le 7 février en l'église Notre-Dame du Rosaire, à Saint-Hyacinthe.

LOISELLE (Mme Valmore)- À Saint-Hyacinthe, le 27 janvier, est décédée Mme Valmore Loiselle, née Gertrude Phaneuf, à l'âge de 70 ans. Outre son époux, elle laisse une fille, Mme Marcel Bernard (Huguette), Saint-Hyacinthe. Lui survivent trois frères et quatre soeurs: MM. Léonil, Saint-Hyacinthe; Ferrier, La Présentation; Florent, Longueuil; Mme Adrien Chabot (Fleurette), Saint-Hyacinthe; Mlle Florence, Pierrefonds; Mlle Rollande, La Présentation; Soeur Françoise, s.j.s.h., Saint-Hyacinthe. Les funérailles, sous la direction de la maison Germain Jodoin et Fils de Sainte-Madeleine, eurent lieu le 29 janvier, en l'église paroissiale de Sainte-Madeleine.

MENARD (Victor)- A Saint-Hyacinthe, le 3 février, est décédé M. Victor Ménard, à l'âge de 94 ans. Il laisse sept fils et quatre filles: MM. Maurice, Lucien, Armand, Denis, Gaston, Saint-Jude; Noël, Saint-Thomas d'Aquin; Roland, Saint-Hyacinthe; Mmes Marie-Blanche Massé; Hervé Claing (Réjeanne), Saint-Hyacinthe; Jean-Paul Sigouin (Rose-Aimé), Baie deJames; Soeur Simone Ménard, Présentation de Marie, Prince-Albert. Les funérailles, sous la direction de la maison Ubald Lalime de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le 7 février, en l'église paroissiale de Saint-Jude.

PARENT (Rose-Marie)- A Saint-Hyacinthe, le 2 février, est décédée Mlle Rose-Marie Parent, à l'âge de 83 ans.Lui survit un frère, M. Joseph, Hartford. Les funérailles, sous la direction de la maison René-J. Mongeau de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le 4 février, en la Cathédrale de Saint-Hyacinthe.

Des lunettes à prix abordable!

48$

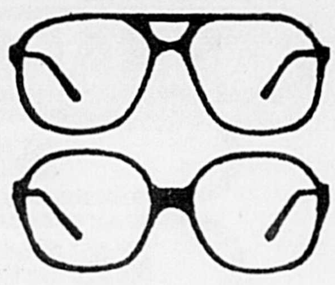

Lentilles de verre à foyer simple et monture*:

Lentilles de verre à double foyers ronds et monture*: 68$

Toutes nos lentilles sont de premiere qualite fabriquées en laboratoire selon les normes de l'A.F.L.O.

* Montures Christina et Jem Star

Opticiens d'ordonnances

CHAMPAGNE & POULIN
OPTICIENS D'ORDONNANCES
1280, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, J2S 3H1
Tél.: 774-7188

Reproductions de photos souvenirs mortuaires
PRB Photo Réal Brodeur
610, rue Marquette, Sainte-Rosalie
agent autorisé de la maison
H. ROY & Fils Ltée

Michel Mc Duff C.G.A.
Comptable General Licencié
745 Ferland
St-Hyacinthe, P.Q.
J2T 2N2
(514) 773-6892

VIVE la diffé-rente!
Surtout quand elle est tout à votre avantage
la diffé-rente, notre nouvelle rente viagère différée, vous offre quatre avantages supérieurs et plusieurs autres avantages décisifs.

Ses avantages supérieurs
- Vous vous constituez une *rente à vie garantie par contrat*, ce qui n'est pas le cas d'un simple REER.
- Vous pouvez souscrire une *assurance-dépôt en cas d'invalidité prolongée*. Ainsi vos versements sont garantis, même si vous êtes dans l'incapacité de travailler.
- Vous obtenez un *service personnalisé*, assuré par les représentants de notre coopérative d'assurance-vie, *à votre demande et à votre convenance*.
- Vous pouvez *différer des impôts* tout en vous constituant une solide rente. Vous pouvez même l'*enregistrer comme un REER*.

Ses avantages décisifs
- Vous pouvez déposer *$100 ou plus, quand vous voulez, quand vous pouvez.*
- Vous obtenez un *taux d'intérêt élevé, garanti de 5 ans en 5 ans.*
- Vous n'avez pas à vous soucier de l'administration, les *intérêts* étant *composés annuellement* au taux garanti.
- Vous ne payez *aucuns frais d'acquisition* sur chaque dépôt subséquent au premier ($50 sont déduits du dépôt à l'ouverture du contrat) *ou frais d'administration* durant l'accumulation. Parfois, il pourrait y avoir des frais minimes lors d'un rachat ou à l'échéance.

Votre mieux-être et votre avenir financier ne dépendent que de vous. Consultez un de nos représentants et profitez sans tarder de la diffé-rente...

Jean Breton
St-Hyacinthe
(514) 774-5506

Carmen Aubertin
St-Hyacinthe
(514) 773-2901

Germain St-Roch
St-Hyacinthe
(514) 774-4628

Nicole Morin
St-Hyacinthe
(514) 774-2490

G. St-Amand, a.v.a.
St-Pie
(514) 774-7329

Paul Vinette, a.v.a.
Directeur d'agence
St-Hyacinthe
(514) 774-5242

VIVE la diffé-rente!
LES ARTISANS COOPVIE

N.B. Ceux et celles qui ont $10,000 ou plus à placer, peuvent profiter de notre rente viagère différée à prime unique. Elle ressemble beaucoup à la diffé-rente...

LES IMPÔTS, C'EST MÊLANT?

Cette année, avec la nouvelle formule abrégée de déclaration d'impôt, vous risquez de ne plus vous y retrouver. Chez H&R Block, nous pouvons vous aider. Nous ferons en sorte que vous obteniez tous les déductions et crédits auxquels vous avez droit, qu'ils figurent ou non sur la formule que vous avez reçue. Nous sommes des spécialistes de l'impôt... et nous pouvons vraiment vous aider à vous en sortir.

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.
H&R BLOCK®
Tarifs spéciaux pour les déclarations comportant seulement la déduction «Crédit d'impôt pour enfants».
2605, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe
tél. 773-4711
HEURES D'OUVERTURE
lundi - vendredi 9 à 21 h
samedi 9 à 17 h

FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RESPONSABLE
S.V.P. appeler si possible avant de venir
Nous acceptons les frais d'appel interurbain
7731431 3787388

CLAUDE DAIGLE
Président
RÉS. (134) 1570 E., GIROUARD
ST-HYACINTHE

LES MONUMENTS DAIGLE LTÉE
MANUFACTURIER
(142) 1540 E., RUE GIROUARD
(VILLAGE CASAVANT)
ST-HYACINTHE
1mille, sortie 133 de la Transcanadienne près des cimetières et boul. Casavant est
Usine: 818, Principale, Granby, Qué.

Les Monuments Daigle, une entreprise familiale établie depuis près d'un quart de siècle
EXPÉRIENCE – QUALITÉ – CHOIX – MEILLEURS PRIX POSSIBLES
SERVICE DE LETTRAGE AUX CIMETIÈRES

faut pas se faire avoir
Nous avons une identité, des droits et même une langue bien à nous. Cependant, les choses risquent de changer avec le rapatriement unilatéral.
Ottawa doit revenir à la table pour négocier...et s'entendre avec le Québec.
Québec

SUPER SOLDE DE LA SAINT-VALENTIN

SERVICE
PHARM - MAXI
SUPER
ESCOMPTES
VINCENT CHARTIER

V. CHARTIER, A. RICHER, N. BOUSQUET, propriétaires

Centre d'achats
Les Galeries St-Hyacinthe
rue Laframboise,
tél.: 773-7415

OUVERT
Lundi - mardi - mercredi 9 h à 18 h
Jeudi - vendredi 9 h à 21 h 30
Samedi 9 h à 17 h 30

1312
DES CASCADES
Tél.: 773-8447

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h 30
Samedi de 8 h 30 à 17 h 30
Dimanche fermé

2665, Sainte-Anne
tél.: 773-8449
ouvert jusqu'à minuit
tous les jours

OUVERT
Lundi au samedi de 8 h à minuit
Dimanche de 9 h à minuit

Regardez nos spéciaux, vous économisez et pour vous éviter des pas inutiles, nous avons ces super aubaines.

Au...

N'oubliez pas votre amour
LE SAMEDI
14 février

centre-ville	Face à l'Hôpital	Galeries Saint-Hyacinthe
1312, rue Des Cascades	2665, ave Sainte-Anne ouvert jusqu'à minuit	

FRUIT-OF-THE-LOOM

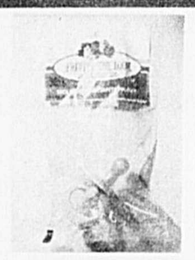

Suce sécuritaire
Valeur 1.49
77¢
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

KOTEX

Liberté Nouvelle maxi-serviette avec désodorisant
Format 12
1.03
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

BAND-AID

Pansements de plastique format de famille variés
Format 60
Valeur 2.55
1.53
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

FABERGÉ

BRUT 33
Bâton désodorisant anti-sudorifique
Format 75 g
Valeur 2.59
1.57
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

PLAYTEX

Gants coupe naturelle confort, adhérence
Valeur 2.23
1.37
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

VOLUTIS

Permanente à l'huile d'amandes douces pour des coiffures souples
Format 100 ml
Valeur 6.50
3.89
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

HORMODAUSSE

Vitamines et fer supplément diététique pour une bonne santé
Valeur 20.00
11.95
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

TURTLES

Friandises au chocolat au lait avec pacanes et caramel
Format 397 g
Valeur 6.69
3.47
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

MINUET

Cerises au marasquin dans une crème liquide
Format 300 g
Valeur 3.19
1.99
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

HEMAREXIN

Supplément vitaminique
Format 24 ampoules
Valeur 14.85
5.99
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

L'ORÉAL

Excellence shampooing colorant
GRATUIT
Shampooing Elsève 200 ml
3.88
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

Q-TIPS

Applicateurs stérilisés et sûrs
Format 180
Valeur 1.59
79¢
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

LALCO

Bicholate laxatif pour la constipation occasionnelle
Format 60
Valeur 4.88
2.49
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

PARAMETTES

À croquer multivitamines délicieuses au goût
Format 100
Valeur 6.45
2.99
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

LAMBERT

Sirop contre la toux due au rhume
Format 360 ml
Valeur 3.59
2.17
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

ASPIRIN

Comprimés d'acide acétylsalicylique
Format 300
Valeur 4.06
2.37
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

PERONAL TOUCH

Système de rasage conçu pour la femme
Valeur 4.49
2.24
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

AVEC NOUVELLE DOUBLURE CAPITONÉE Pampers

NOUVEAU-NÉ	DE JOUR	DE JOUR 24	DE JOUR 60	DE NUIT	PREMIERS PAS
6 à 11 lb	11 à 16 lb	16 à 23 lb	16 à 23 lb	11 à 23 lb	plus de 23 lb
POUR LE JOUR ET LA NUIT	POUR LE JOUR	SUPERABSORBANTES — POUR LE JOUR — RECOMMANDÉE AUSSI POUR LES GROS MOUILLEURS DE 11 À 16 LB	SUPERABSORBANTES — POUR LE JOUR — RECOMMANDÉE AUSSI POUR LES GROS MOUILLEURS DE 11 À 16 LB	POUR LA NUIT OU POUR PLUS D'ABSORPTION	POUR LE JOUR ET LA NUIT
2.82	**3.13**	**3.13**	**7.78**	**1.78**	**3.89**

Pour MAIGRIR agréablement

Kiloprive

- 2 nouvelles saveurs délicieuses — CHOCOLAT — VANILLE
- sachet de 34 grammes (près du **double** des autres diètes)
- enlève la faim pour des heures
- contient des FIBRES ALIMENTAIRES

20 sachets = 20 repas

Valeur 18.99 **8.59**
AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

ST-VALENTIN

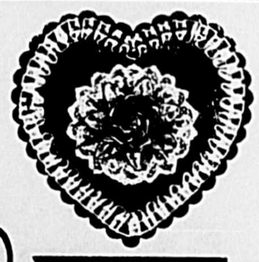

Laura Secord
Boîte de chocolat en forme de coeur assortiment complet

AVEC CE COUPON
Disponible du 11 au 24 février
Limite 3 par clients au comptoir seulement

VENTE et LOCATION

de chaises roulantes et d'appareils orthopédiques

OSTOMIE COLOSTOMIE

Nous sommes dépositaires des produits exclusifs
HOLLISTER
Demandez votre guide gratuit pour ostomie et colostomie